

Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté du Génie de la Construction

Département d'Architecture

Mémoire de Master en Architecture

Option : Ville, Architecture et Patrimoine

Atelier : Projet Architectural et Renouvellement Urbain



Vers un pôle culturel et touristique à Bordj El Kiffan

Un complexe d'art et de loisir



Elaboré par :

- Mr. HALIMI Toufik
- Mr. FERNANE Saïd

Encadrer par :

- Mme Z. MEZEGHRANE-KLARI
 - Mlle BERKAL Yasmina

Session Juin 2016

Sommaire

I. Chapitre 1 : Chapitre introductif

- Introduction générale.....01
- Problématique générale.....01
- Problématique spécifique.....01
- Hypothèses.....02
- Objectifs.....02
- Définitions de quelques notions.....02

II. Chapitre 2 : Approche Contextuelle

1. Echelle de la ville

- 1.1. Bordj El Kiffan comme cas d'étude.....04
- 1.1.1. Situation.....04
- 1.1.2. Limites.....05
- 1.1.3. Accessibilité.....05
- 1.1.4. Critère du choix.....07
- 1.2. Lecture diachronique.....07
- A. Période Ottomane.....07
- B. Période Coloniale.....08
- C. Période post colonial.....14
- Conclusion partiel.....15

2. Echelle de périmètre

- 2.1. Situation.....15
- 2.2. Critère du choix.....16
- 2.3. Accessibilité vers le périmètre Urbain.....16
- 2.4. Limites.....17
- 2.2. Analyse synchronique.....17
- 2.2.1. Système de viaire.....17
- Introduction.....17
- L'axe Ali Khodja.....18

- Voie central transversal.....19
- La voie de front de mer.....19
- La voie périphérique est.....20
- La voie Paysagère.....20
- L'axe périphérique sud.....21
- Les voies tertiaires.....21
- Les nœuds.....22
- Synthèse.....23
- Les tissus urbains.....24
- Le noyau central.....24
- Extension nord.....25
- Les éléments de permanence.....28
- Conclusion.....31

III. Chapitre 3 : Proposition urbain

1. Exemples de références

- A) La ville du Havre.....33
 - Présentation.....33
 - Problématique.....33
 - Objectifs.....33
 - Les orientations d'aménagement et de programmation.....33
 - Synthèse.....38
- B) Marseille.....38
 - Situation.....38
 - Potentiels.....39
 - Problématique.....39
 - Objectifs.....39
 - Programme.....39
 - Synthèse.....43

2. Intervention sur le périmètre d'étude : Proposition urbaine

2.1) Schéma de principe.....	44
2.2) Schéma structurant.....	46
2.3) Schéma d'aménagement global.....	49

IV. Chapitre 4 : Projet structurant

1. Approche thématique

• Choix de la parcelle.....	59
• Objectifs et enjeux du projet structurant	60
• Problématique thématique.....	60
• Choix du thème	60
• Objectif de thème.....	61
• Définition du thème du projet structurant	61
• Les fonctions essentielles de projet.....	62

2. Etudes d'exemples

• 2.1. La cité de la musique de Portzamparc.....	63
• 2.1.1. Présentation.....	63
• 2.1.2. Situation et délimitation.....	63
• 2.1.3. Les objectifs.....	63
• 2.1.4. Problématique.....	64
• 2.1.5. Le programme.....	64
• 2.1.6. Les concepts de projet.....	66
• 2.1.7. Conclusion.....	67
• 2.2. Le centre national d'art et de culture George Pompidou.....	67
• 2.2.1. Présentation général.....	67
• 2.2.2. La forme.....	68
• 2.2.3. Les façades.....	68
• 2.2.4. Les concepts.....	68
• 2.2.5. Le programme.....	69
• 2.2.6. Conclusion.....	70

3. Approche programmatique.....	70
---------------------------------	----

4. Genèse du projet.....72

5. descriptif du projet.....73

Conclusion générale

Dossier Graphique

- Plan de masse
- Coupe schématique
- Plan de structure
- Plans de différents niveaux
- Les différentes vues

Liste bibliographique

Remerciements

Tout d'abord on remercie Dieu de nous avoir donné le courage et la patience pour venir a bout de ce Travail.

En suite on tient à exprimer notre profonde gratitude a celle qui nous a permit de mettre a jour ce travail, avec son assistance, sa compréhension, et ces conseils, madame Z. MEZEGHRANE pour son suivi et sa patience; et aussi Mlle BERKAL Yasmina et à tous les enseignants de l'UMMTO qui nous ont encadré pendant notre formation.

A tous les enseignants du département d'architecture UMMTO.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué de loin ou de près à l'aboutissement de ce travail par un conseil, une remarque ou une critique.

Un grand remerciement à mesdames et messieurs les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer notre travail.

TOUFIK ET SAID

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail, qui est le fruit récolté après tant d'années d'efforts, à mes très chers parents, qui m'ont soutenu tout au long de mon cycle scolaire et universitaire en me poussant toujours à aller de l'avant dans mes études, à mon frère Abdenour, et à mes sœurs Lamia et Ahlam.

A mon grand père et ma grande mère Paternelle.

A ma grande mère maternelle & à la mémoire de mon grand père maternelle « Mohamed ».

A tous mes oncles, mes tantes. à toute ma famille,

A mon binôme Saïd et toute sa famille.

Et a tout mes amis d'UMMTO.

A tous ceux que je connais.

Halimi Toufik

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents, à mes sœurs Djouher ; Dehbia ; Adidi et Lamia qui ont toujours été présent pour moi qui n'ont jamais cessé de me soutenir et de m'aider.

A toute ma famille de près ou de loin.

A toute mes amis Hakim, Toufik, Makhlof, Nabil, Saleh, Ghani, Hacene, Ferhat, Nafaa, Rabah, Moh Belaid, Samir et Adel.

A tous mes amis d'el Kantara.

A mon binôme Toufik ainsi que toute sa famille.

Et enfin a une personne très cher a moi qui a été toujours présente pour
moi.....

Fernane Saïd

CHAPITRE INTODUCTIF

1. Introduction générale

Une grande partie de la population mondiale vit dans des villes littorales. Les nouvelles villes du 21ème siècle doivent s'adapter aux nouvelles données et répondre aux nouvelles exigences.

Alger possède un riche patrimoine architectural et urbain et cela vient du fait de l'histoire de sa formation autant que ville. En effet Alger s'est formée à partir de la succession de différentes civilisations à travers le temps et chacune de ces civilisations a laissé une empreinte architecturale et urbaine propre à elle. Mais notre capitale doit répondre aux exigences de la mondialisation et répondre au besoin de la vie moderne tout en s'appuyant sur ce patrimoine si riche et si diversifié.

Et pour cela elle s'est dotée de différents instruments tel que le PDAU ; GPU et autres, qui déterminent les lignes directrices de ce projet et dont Bordj El Kiffan apparaît comme l'une des composantes de ce projet de polycentralité.

2. Problématique générale

Bordj El Kiffan doit répondre à un double enjeu, celui de participer à la stratégie de métropolisation de la ville tout en sauvegardant son vocation résidentielle et touristique.

A cet effet notre problématique se décline comme suit :

— ***Comment permettre à la ville de B.E.K de devenir un pôle urbain, tout en renforçant son cachet résidentiel et touristique à travers un développement urbain, qui s'inscrirait dans une logique de continuité avec l'urbanisation d'Alger ?***

3. Problématique spécifique

Notre périmètre d'étude présente plusieurs d'avantages et d'énormes potentialités de par:

- Sa position au bord de la mer lui permettant une potentialité d'ordre balnéaire.
- Sa bonne accessibilité et sa proximité de la capitale.
- Absence d'activité nuisible dans l'environnement immédiat.
- La présence d'un héritage architectural d'une grande valeur historique.

CHAPITRE INTRODUCTIF

- Les activités principales de notre périmètre se concentrent principalement le long de l'axe Ali Khoudja. Celui-ci considéré en tant que « centre d'intérêt », présente un faible contact avec l'élément le plus signifiant et le plus identifiant de la ville: la mer.
- Manque considérable d'équipements culturels, de loisirs et touristiques.
- Un déséquilibre entre les différentes entités.

- Cela pose la problématique spécifique de la manière de remédier à cet état de fait autrement dit :

Comment redéfinir notre périmètre par rapport à ses potentialités touristiques et culturelles? Et comment palier à la rupture ville/mer tout en lui rendant son cachet paysagère et culturel ?

4. Hypothèses

Comme solution et réponse à la problématique, on suppose des solutions telles que :

- L'introduction du tourisme dans la ville.
- Renforcement de la vocation résidentielle et touristique de la grande échelle.
- Opter pour une mixité territoriale en regroupant toute les activités nécessaires.

5. Objectifs

Les objectifs assignés sont :

- préserver le patrimoine existant.
- Réaménager le front de mer.
- créer un pôle à caractère touristique et culturelle avec une ambiance maritime.

6. Définitions de quelques notions

• 6.1. Définition du littorale

- D'un point de vue étymologique, le mot « littoral » vient du latin « litus, litors » signifiant le « rivage », contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce mot apparait tardivement. Selon le dictionnaire Larousse, le littoral est l'étendue de pays le long des côtes, du bord de la mer.

Quant à l'édition du Robert celui-ci le définit comme « la zone de contact entre la terre et la mer ».

- **6.2. Les caractéristiques du littoral**

- **Un espace attractif :** L'espace littoral est un milieu original, singulier, donc naturellement attractif, car l'espace littoral est un espace de contact entre deux milieux, terrestre et maritime.
- **Un espace inégalement aménagé et urbanisé :** les différents types d'aménagements portuaires, industrialo-portuaires, touristiques liés à la pêche, expliquant l'intense activité de certaines façades maritimes. Ces aménagements se traduisent par une forte urbanisation.
- **L'espace littoral est convoité :** c'est un espace modifié, menacé et convoité, il est le lieu de nombreux enjeux où s'affronte et se conjugue l'action des différents acteurs.

CHAPITRE 2 :

APPROCHE CONTEXTUELLE

1- Echelle de la ville

1.1- Bordj El Kiffan comme Cas d'Etude

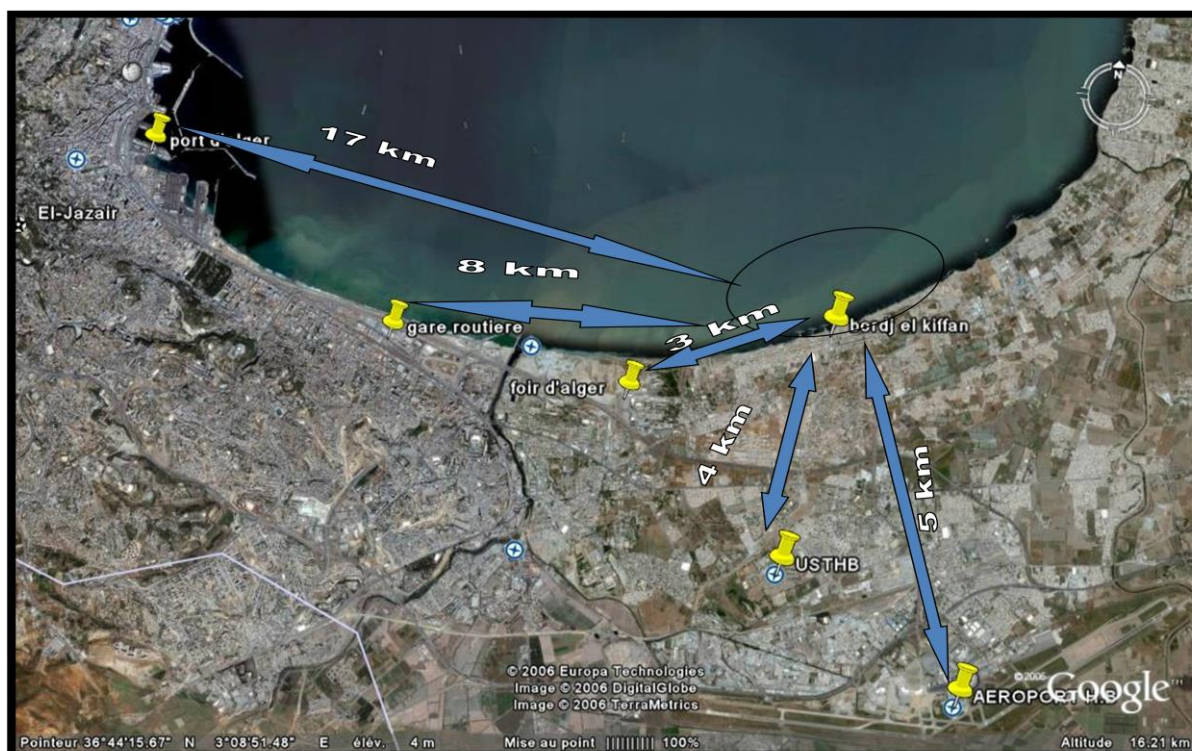
1.1.1- Situation

Une commune côtière située au nord-est d'Alger (linier côtier de 6.7km), Bordj El Kiffan a une superficie de 2173.74 ha dont 76% est un domaine communale et une surface de zone de servitude de 28%.¹

-Bordj El Kiffan ou Ex-Fort De L'eau, doit son nom à la présence d'un puit d'eau potable à l'intérieur du fort turc, construit sous le règne de Mohamed Bacha Kourdagli dont la construction commença en 1556.²

Situation par rapport aux équipements stratégiques :

La ville de Bordj El Kiffan est située au Nord de l'aéroport international Houari Boumediene (à une distance de 5 km) et à l'Est du port (17 km) et la gare routière (8 km) et de 3 km du palais d'exposition (la foire).



Situation de Bordj El Kiffan par rapport aux équipements stratégiques.

Source : Google earth.

¹ APC de Bordj El Kiffan. PDAU de Bordj El Kiffan.

² Bresson Charles. « Histoire d'un centre rural algérien » Fort de l'eau.

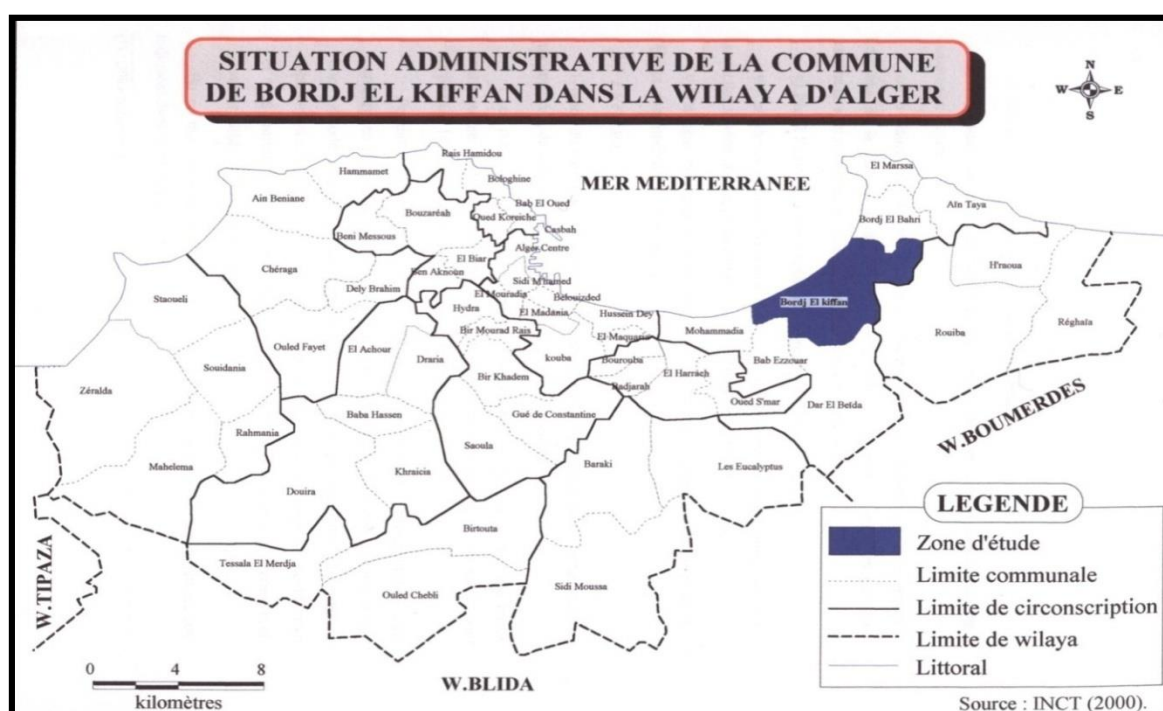
CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

1.1.2- Limites

Délimitations administratives : Bordj El Kiffan est délimitée à l'Est par Bordj El-Bahri et Rouiba, au Sud par Dar El-Beida et Bâb Ezzouar et à l'Ouest par Mohammadia.

Délimitations naturelles : Bordj El Kiffan est délimitée au Nord par la mer méditerranéenne (naturelle), à l'Est par Oued El-Hamiz (naturelle).

Délimitation physique: elle est délimitée au Sud par la route nationale RN5, le chemin de wilaya CW249 (avec Ain Taya).



Situation administrative de la commune de Bordj El Kiffan.

Source : INCT. 2000.

1.1.3-Accessibilité

Bordj El Kiffan est accessible à travers trois axes principaux :

- La route nationale RN24 reliant Alger à Tizi ousou.
- La route nationale RN5 reliant Alger à Constantine : permet d'avoir une accessibilité à partir de l'aéroport et la gare routière.
- L'évitement de la route nationale RN24 : permet d'avoir une accessibilité à partir de Mohammadia.

Il existe au niveau de Bordj El Kiffan un accès de vitesse réalisée, pour alléger l'encombrement, sans pour autant passer par le centre ville, elle relie la RN 24 et la RN 5, par l'intermédiaire de l'autoroute de l'Est, sur une longueur de 3 Km.

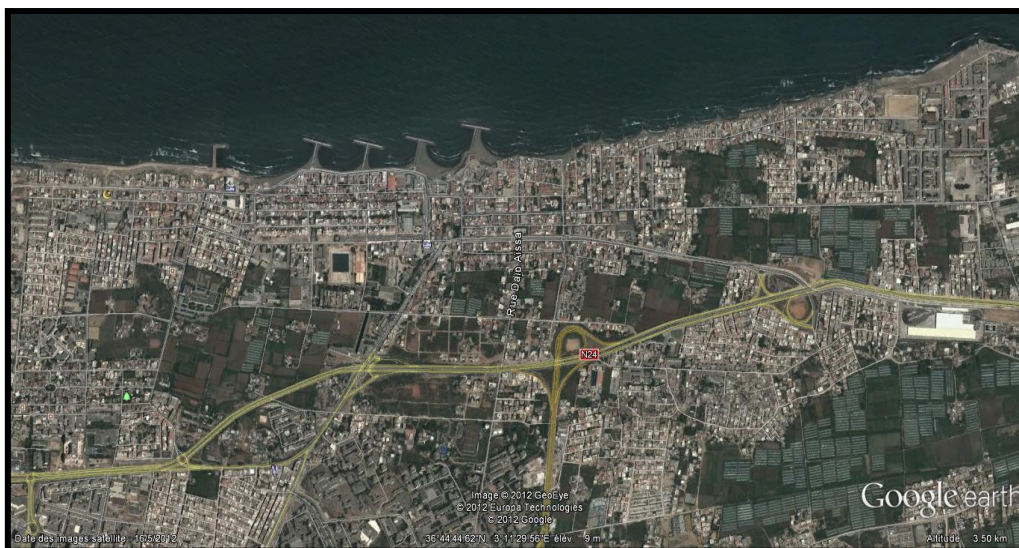
CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

1.1.4-Critère du choix

Notre choix de la commune de Bordj El Kiffan est motivé par :

- Sa localisation géographique appropriée (situation stratégique).
- Disponibilité des infrastructures routières (bonne accessibilité).
- Présence d'équipements d'envergure avoisinant notre zone qui sont : l'aéroport, le palais des expositions d'Alger, l'hôtel Hilton, l'USTHB.
- L'inexistence d'équipement d'envergure à l'exception de l'école d'Arts dramatiques.
- La zone est riche par son histoire lorsque est passé par plusieurs période, tel que le ottomane (fort turque) qui donne une vocation culturelle et touristique.

Tout cela offre à Bordj El Kiffan un potentiel énorme qui pourra l'inscrire dans une dimension plus grande et qui pourra lui donner un caractère bien spécifique.



La commune de Bordj El Kiffan.

Source : Google earth.

1.2- Lecture diachronique

Pour cerner l'extension de la ville de Bordj El Kiffan, on distingue trois périodes:

1.2.1- Période ottomane 1556

-Par souci d'améliorer la défense d'Alger, les ottomans ont édifié une ligne de forts pour accueillir les batteries militaires tout au long de la baie d'Alger.

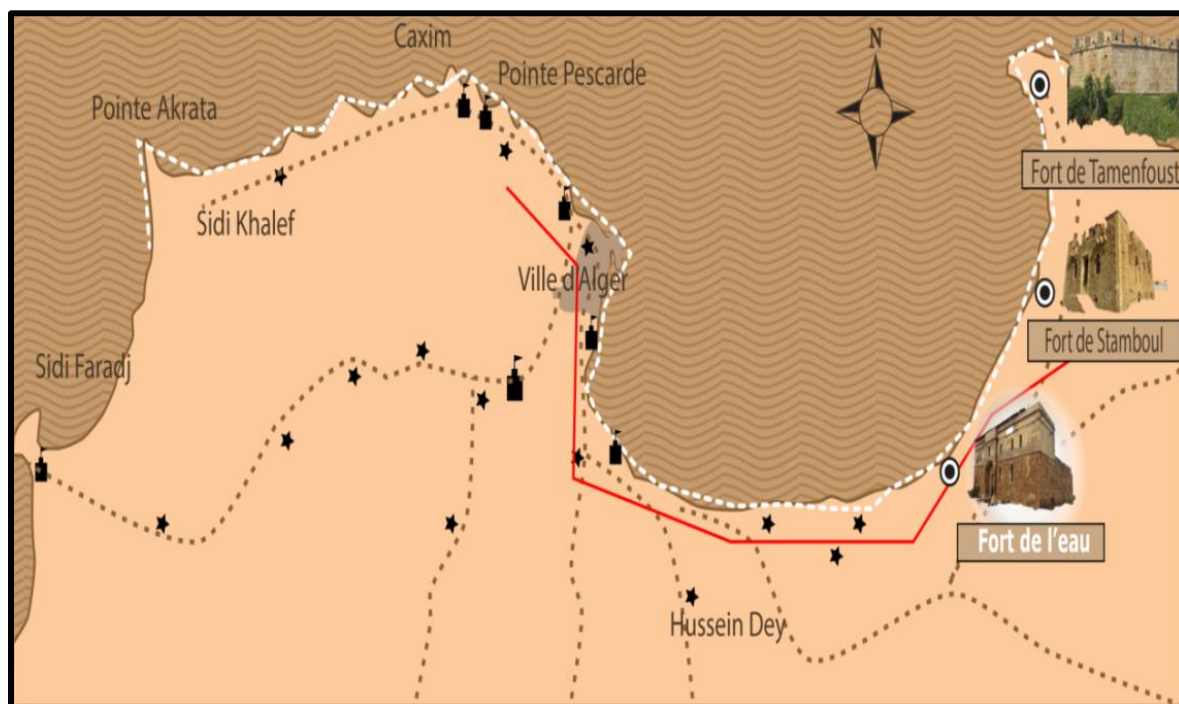


Fort turc.

Source : Auteurs.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

-Appellation de Fort de l'eau : le nom de fort de l'eau, en raison du puits d'eau potable creusé à l'intérieur du bâtiment.



Fortifications de la ville d'Alger : batteries et Canons.

Source : Dr Khelassi «Construction militaire ottomane de la ville d'Alger », Cavalerie algérienne, France. 1985

1.2.2-Période coloniale 1830 _ 1957

Cette période fut caractérisée par l'occupation française. Leur intégration fut favorisée dans un premier temps par trois facteurs :

- 1 – L'existence du fort perché sur un rocher et l'apport sécuritaire auquel il contribue.³
- 2 – L'existence d'un axe garantissant la liaison Alger-Ain Taya (axe romain, devenu par la suite chemin de rail pour faciliter les échanges, et devenu aujourd'hui axe mécanique).
- 3 – L'abondance des terres agricoles (culturelles maraichères) qui représentaient un fort potentiel économique en ce temps là.

³ Bresson Charles. « Histoire d'un centre rural algérien » Fort de l'eau.

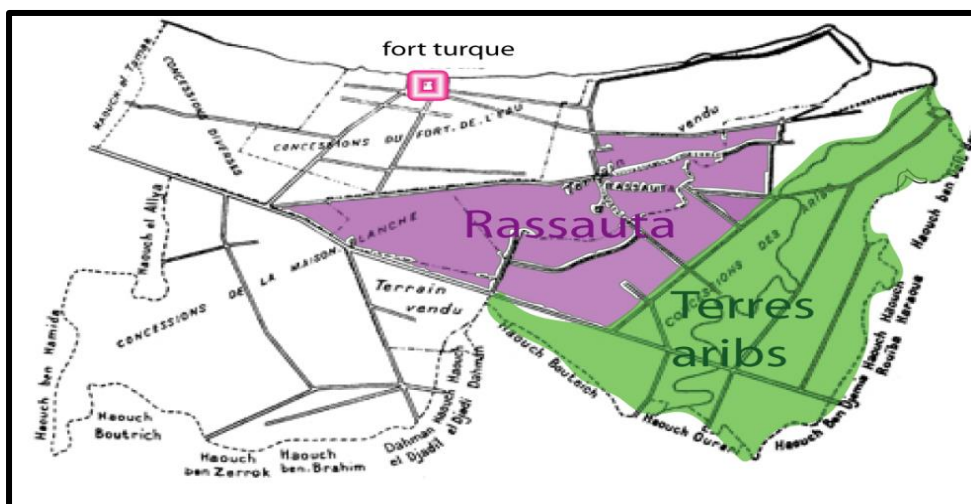
CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE



Carte de trois premiers facteurs de l'occupation française dans le site de B E K.

Source : Bresson Charles. « Histoire d'un centre rural algérien » Fort de l'eau.

❖ 1830 – 1850 : Edification d'un village agricole "Rassauta"



Terrain de la Rassauta et des Aribes

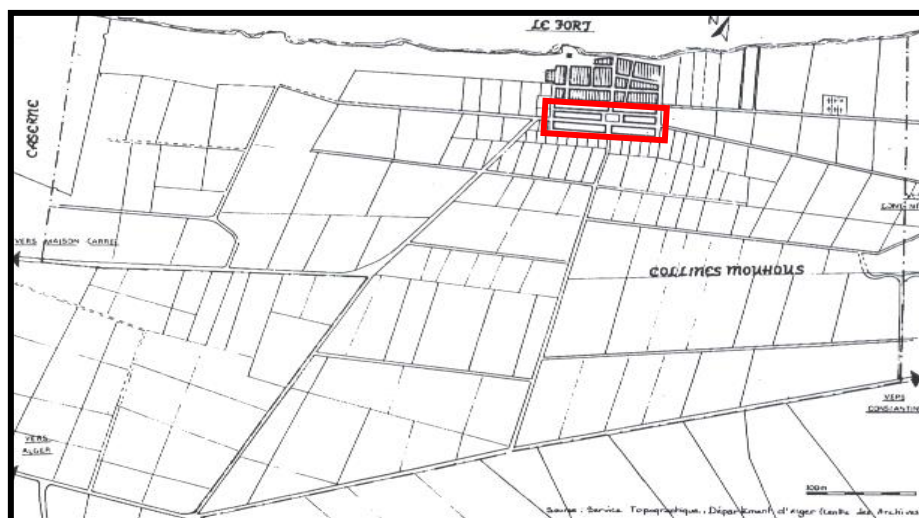
Source : Bresson Charles. « Histoire d'un centre rural algérien » Fort de l'eau.

❖ 1850 – 1960 :

A. **1850 : création du noyau urbain initial** : dans le but d'exploiter les potentialités touristiques de fort de l'eau, le génie militaire français établit le plan de création du village, ce dernier dénommé « plan d'alignement et de nivellement ».⁴

⁴ Bresson Charles. « Histoire d'un centre rural algérien » Fort de l'eau.

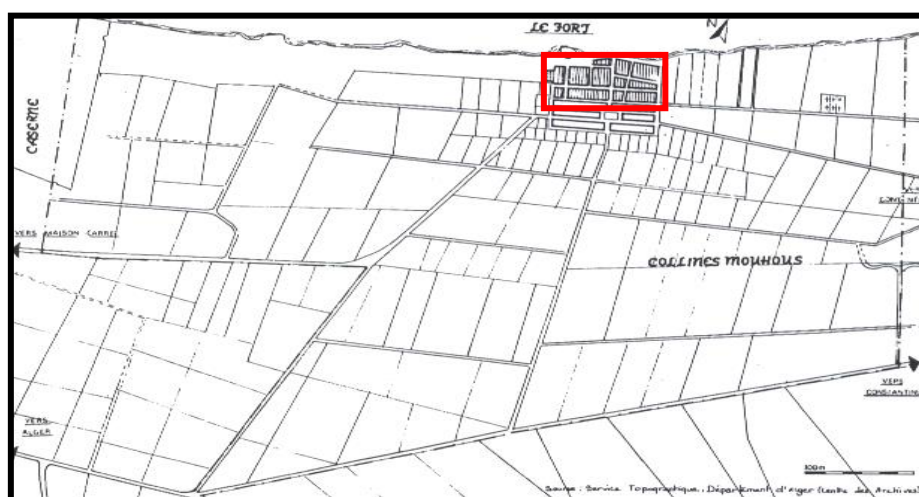
CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE



Village de Bordj El Kiffan.

Source : service topographique. Département d'Alger (centre des Archives)

- B. **1877 – 1933 : L'extension vers le nord. « plan de rattachement »** : le plan indique le rattachement des parcelles agricoles réservées pour des services publics et à concéder à la commune.



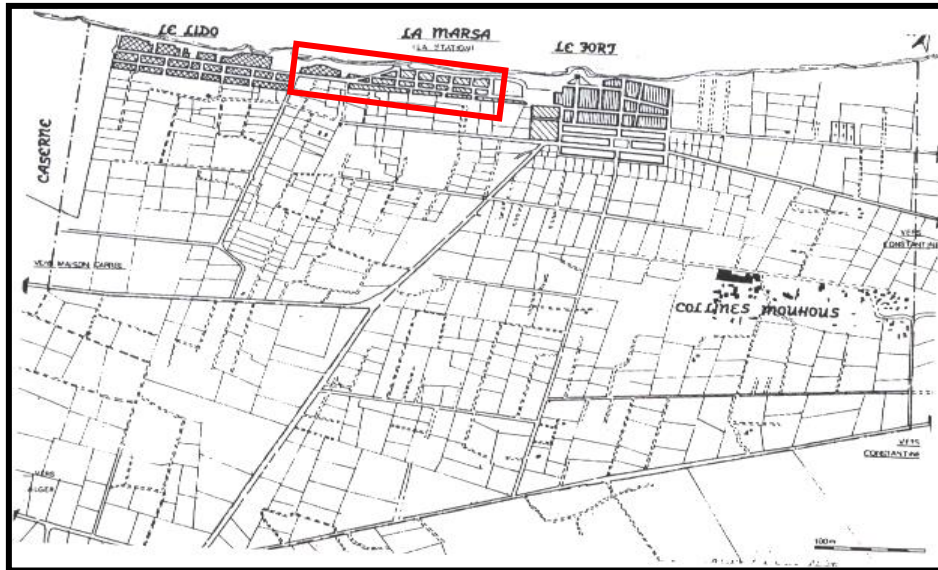
Extension vers le Nord

Source : service topographique. Département d'Alger (centre des Archives)

- C. **1895 – 1933 : L'extension vers l'ouest** : la station actuellement « El Marsa » : création d'un quartier de résidences individuelles et d'estivage le long du front de mer dénommé la station (l'actuelle Marsa) on compte 45 villas, un casino et un hôtel.⁵

⁵ DELUZ. J.J « L'urbanisme et l'architecture d'Alger ». Aperçu critique. Alger, Pierre Mardaga, 1988.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

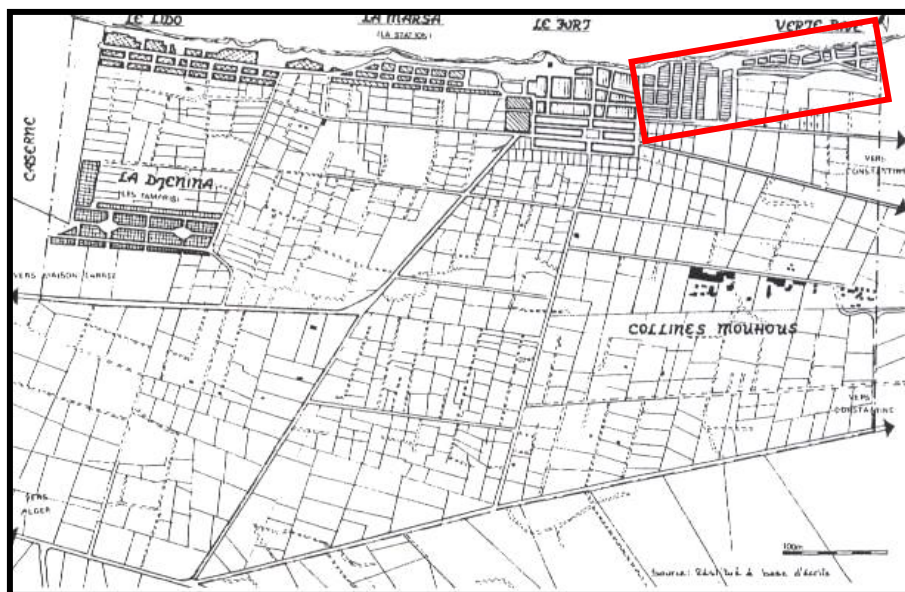


Extension vert l'Ouest

Source: service topographique. Département d'Alger (centre des Archives)

D. 1937 – 1941 : L'extension vers l'est : la verte rive.

Création de la troisième extension vers l'Est du noyau initial qui est « la verte rive » dans le but de renforcer le caractère touristique de toute la zone.⁶



Extension vers l'Est

Source: service topographique. Département d'Alger (centre des Archives)

⁶ L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique. J.J.DELUZ.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Dans le cadre du plan de Constantine :

1958 : création des grands ensembles :

A) cité Bounaama ex : clair matin à l'entrée de la ville du coté Est.

B) cité Faizi vers l'embouchure de Hamiz.

C) cité de la rue ouazene

:



Cité de la Rue Ouazene.

Source : Auteurs.



Cité Clair Matin.

Source : Auteurs.

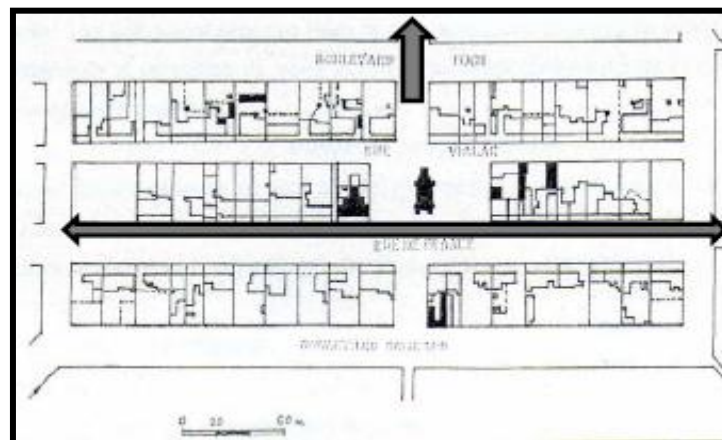


Cité Faizi.

Source : Auteurs.

- les boulevards structurants du noyau initial sont :

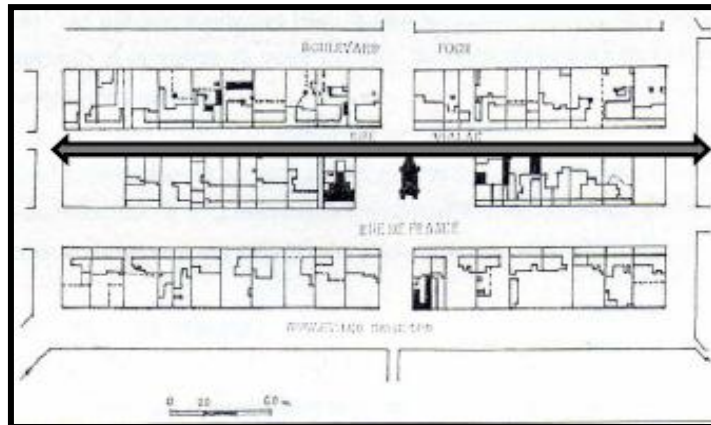
1. Rue de France actuellement rue Ali Khodja.



Source : thèse soutenue par M. Nobert ZITTEL,
L'évolution urbaine de Fort de l'eau.

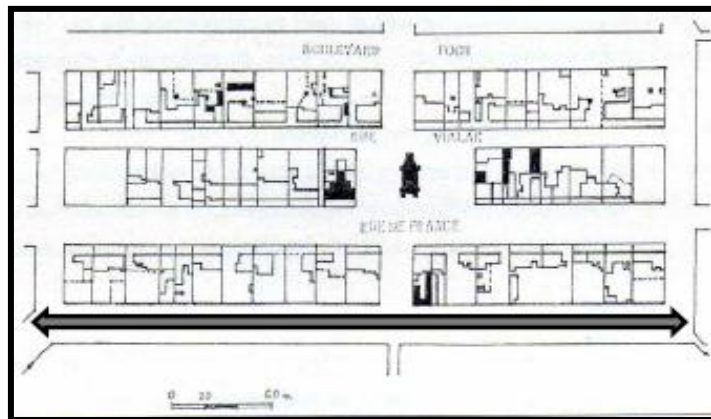
CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

2. Rue de Baron Villard actuellement Salah Eddine Ayoubi.



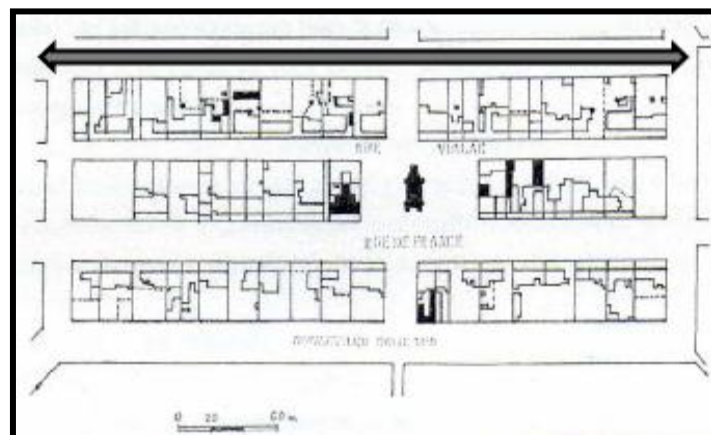
Source : thèse soutenue par M. Nobert ZITTEL,
L'évolution urbaine de Fort de l'eau

3. Boulevard Bugeaud actuellement Boulevard Ahmed Serrir.



Source : thèse soutenue par M. Nobert ZITTEL,
L'évolution urbaine de Fort de l'eau

4. Rue Foch actuellement Rue Ouazene Mohamed.

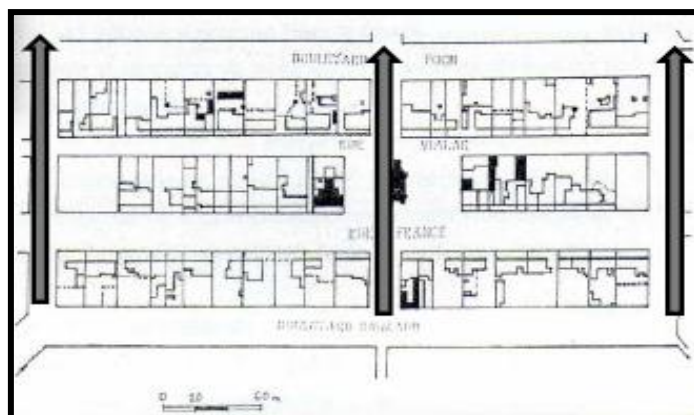


Source : thèse soutenue par M. Nobert ZITTEL,
L'évolution urbaine de Fort de l'eau

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

- Les percées :

1. Percée Ouest : vers l'avenue des bains.
2. Percée Centrale : Boulevard des Mahous actuellement Trek Ibn Ziyad.
3. Percée Est : Boulevard Georges Clémenceau.



Source : thèse soutenue par M. Nobert ZITTEL,
L'évolution urbaine de Fort de l'eau, page 17.

- Les grands équipements de cette période :

1. Hôtel de la ville (mairie) : sur la rue de France actuellement Ali khodja.
2. L'église : a l'intersection de deux axes principaux : Rue de France et boulevard des Mahous.
3. L'école mixte : elle a été construite en 1858 à coté de la mairie.
4. La place de la république : sur la Rue de France.

1.2.3- Période Post coloniale

- ❖ Période entre 1962 et 1980 : aucune extension urbaine a part quelques projets ponctuels suivants la nécessité, les moyens et les besoins des habitants, et cela a cause de l'absence d'instruments d'urbanisme, on peut cite : un stade a la verte rive, un lycée a la verte rive, un lycée a Mouhous).
- ❖ Création du lotissement « SAIDI » 1984 et 2eme lotissement « Diab Aissa ».
- ❖ Fin des années 80 : Absence de planification urbaine.



Lotissement SAIDI.

Source : Auteurs.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

- ❖ Suite aux événements de 1988, le ministère de l'intérieur a décidé de créer des lotissements pour remplacer les habitations précaires.
- ❖ Plan d'organisation général 1975, Plan d'urbanisme provisoire 1987, Grand projet urbain 2000 ; ces instruments d'urbanisme, donnaient des schémas d'aménagements pour la ville de Bordj El Kiffan.

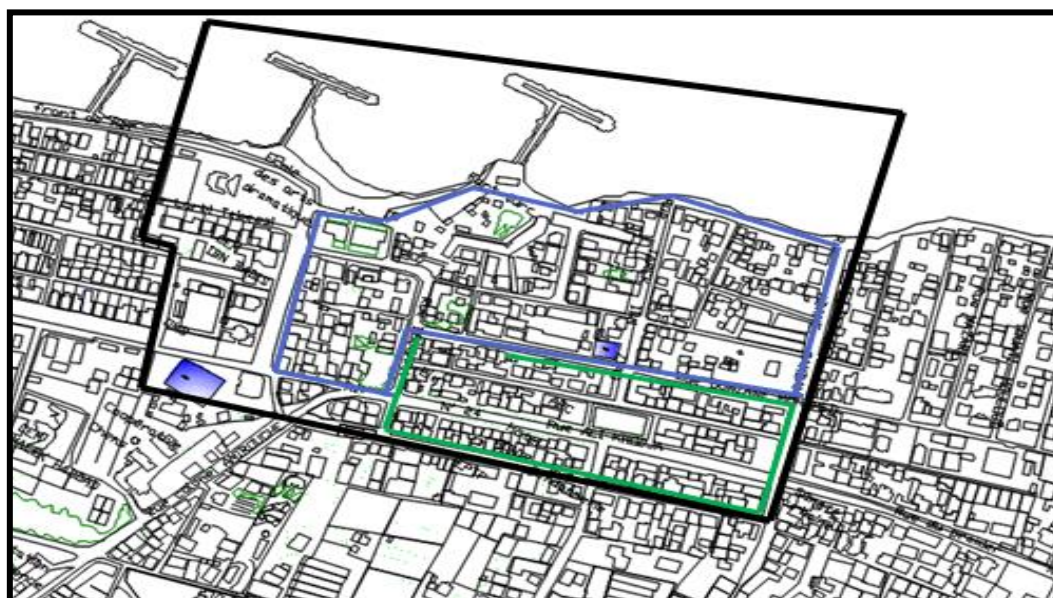
Conclusion partielle

La ville de Bordj El Kiffan est l'œuvre préservée et continue de plusieurs civilisations telles que chacune a ajouté au passage une nouvelle pierre... au départ elle était destinée à l'agriculture mais au fil du temps et à cause du grignotement des terres agricoles par l'urbanisation, elle n'a pu sauvegarder cette vocation, cependant vu sa proximité de la mer et de la capital. BEK est passée à la vocation résidentielle, dont l'ambition actuelle est de devenir un pôle d'attraction touristique.

2-Echelle du périmètre

2.1-Situation

Notre périmètre se trouve au centre de la ville de Bordj El Kiffan, il englobe le noyau initial de cette ville avec la première extension vers le nord.



Situation de Périmètre.

Source: Auteurs

Légende : Noyau central Extension vers le nord

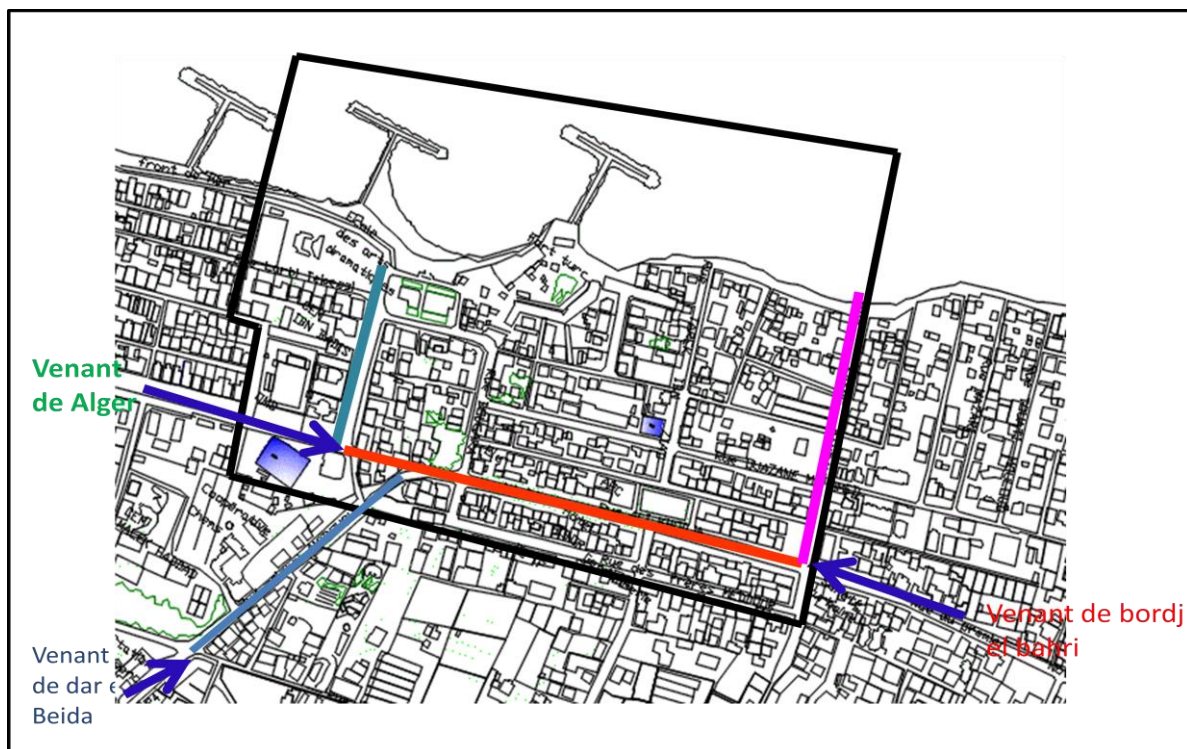
2.2-Critère du choix

Notre choix est motivé par les raisons suivantes :

- Le quartier est le premier noyau de la ville de B E K et pour cela il joue un rôle de centralité historique.
- Sa situation stratégique au cœur de la ville de Bordj El Kiffan (centralité) et à proximité de la mer et de la capitale d'Alger ce qui confère plusieurs enjeux paysagers, historiques et urbanistiques,

2.3-Accessibilité vers le périmètre urbain






Notre périmètre est facilement accessible du côté Ouest par la RN24 et la ligne de tramway, ce qui présente un avantage et une potentialité à exploiter. En revanche notre périmètre présente une possibilité d'accès par la mer qui n'est pas du tout exploitée.



Carte d'accessibilité de périmètre.

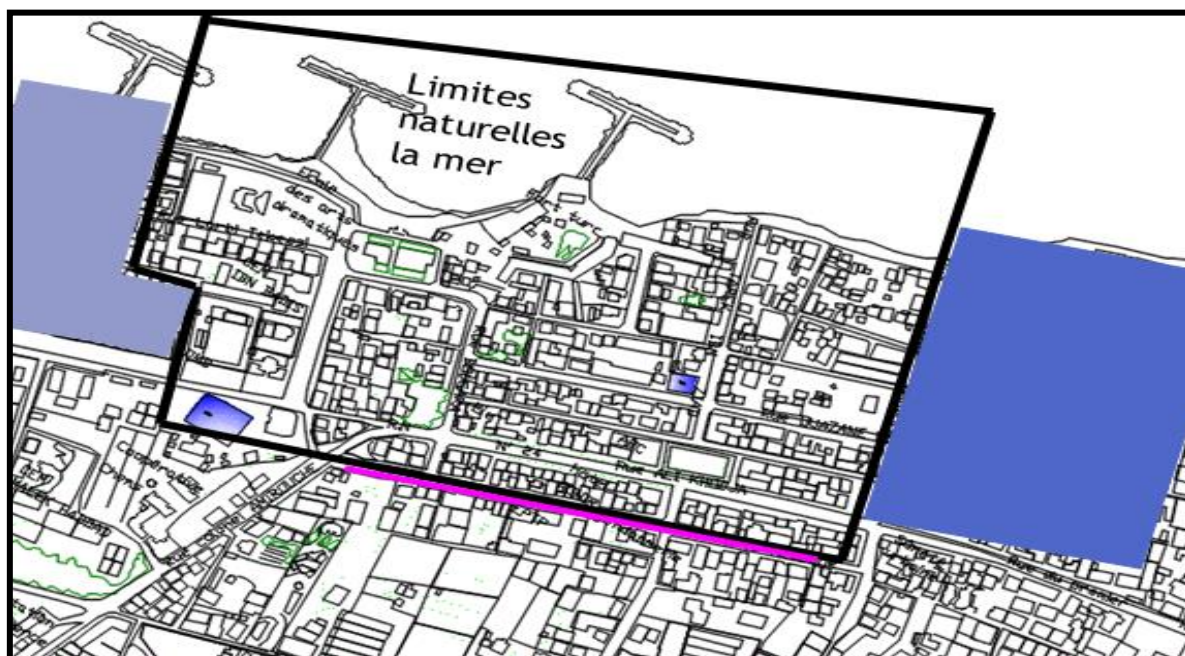
Source Auteurs

Légende :

	Périmètre d'étude		RN24		W5
	Rue l'Ecole de l'art dramatique		Rue Abane Ramadan		

2.4. Limites




Notre périmètre est limité par des routes à double sens du côté Est ; Ouest et Sud ce qui ouvre le périmètre sur toute la ville, il est limité par la mer au Nord.



Carte de limites du périmètre.

Source : Auteurs.

Légende :

 Lotissement Saïdi  Cité Vert Rive  L'axe Central Ali Khoudja.

2.2-Analyse synchronique

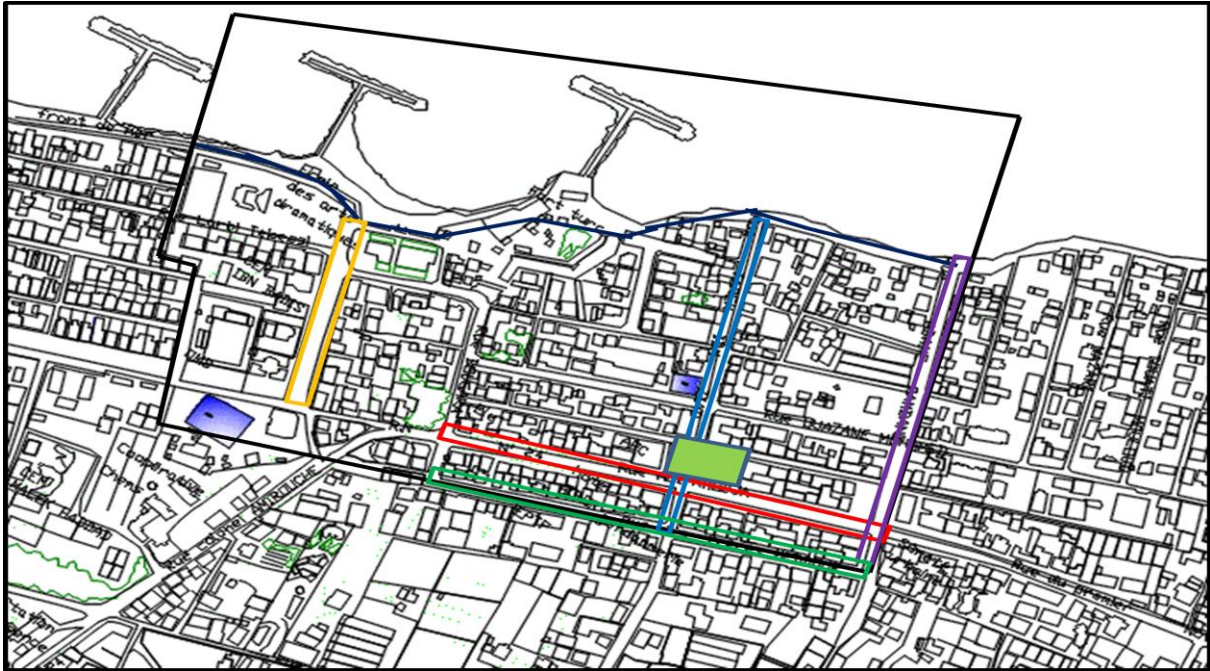
2.2.1-Système de viaire

« L'urbanisation a naturellement tendance à se faire à partir des voies de communications, dont la hiérarchie reflète le rôle : la voirie primaire relie les différentes parties de l'agglomération et assure les liaisons inter quartiers ; la voirie secondaire, branchée sur la première, permet la desserte des îlots au sein du quartier ; enfin la voirie tertiaire donne accès aux habitations elles-mêmes. Seule la voirie primaire, joue donc un rôle véritablement structurant au niveau de l'agglomération ; il en est de même des voies ferrées, lorsqu'elles assurent la desserte urbaine »⁷

⁷ Merlin Pierre –« Maîtrise de la croissance urbaine (que sais-je ?) ». 1^{ère} édition-PUF. 1980.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE








La commune de Bordj El Kiffan est favorisée par le passage de routes importantes, qui offrent une facilité d'accès vers la ville d'Alger, et une sortie de celle-ci vers l'Est, ainsi nous avons :



Carte de système viaires.

Source : Auteurs

Légende :

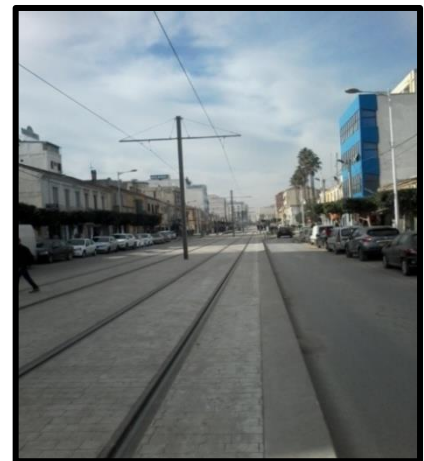
	Axe périphérique nord		Axe périphérique Ouest		L'axe central
	L'axe Périphérique Est		L'axe périphérique Sud		
	Axe Central transversal		Place de la maire		

A/ L'axe Ali khodja

Notre périmètre est traversé de la cote sud par un axe important qui est l'un des axes principaux de la ville à haut degrés de permanence (boulevard Ali Khoudja) :

Cet axe permet d'accéder a notre périmètre par tramway ou en voiture a il est doté d'une importance historique (ancienne route de Constantine et axe de croissance).

C'est un axe central il se prolonge sur huit cent mètres (800 environ avec une largeur considérable de douze mètres (12m) et de trottoirs de 4m, au niveau de cet axe il y a une ligne de tramway au milieu de la route en double vois.



L'axe Ali Khodja.

Source : Auteurs.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

La largeur du boulevard, la hauteur des parois, la concentration des commerces sont également hiérarchisées tout le long de ce boulevard: plus on s'éloigne du centre plus la voie devient moins large et moins importante. La hauteur du bâti qui longe cet axe diminue également, puis qu'elle passe de R+3 à RDC.

Le développement des parcours s'est effectuée suivant cet axe qui assure la liaison de la ville avec l'extérieur (Alger, Bab ezzouar, Ain Taya).

Tous les autres axes sont organisés par rapport à celui-ci (il gère la hiérarchisation).

Enjeux : Agir pour un meilleur profit du paysage urbain (animation).

La Voie Centrale Transversale

Son intersection avec la **rue Ali Khoudja** définit la **place de la mairie** cet axe traverse toute la largeur de la ville depuis son extrémité Nord débouchant sur la mer jusqu'à la périphérie Sud.

Et sont caractérisées par un manque de dynamisme et d'activités le long de cette voie.

Enjeux : Rétablir la relation mer et ville par l'animation de l'axe.

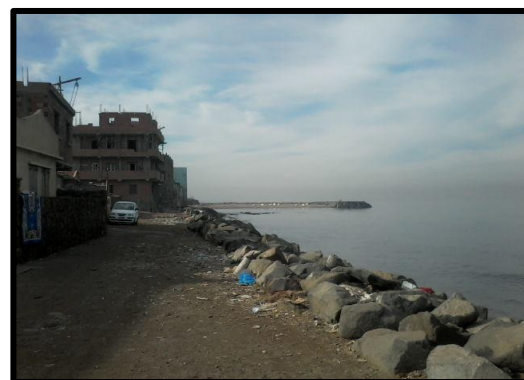


L'axe Central Transversal.

Source : Auteurs

La voie du front de mer

Il se développe sur une distance de sept cent cinquante mètres (750 m) environ avec une largeur de neuf mètres (9 m). Il longe la bande côtière de la ville composée de résidences balnéaires des Mahonnais; constitué d'une seule paroi il bénéficie d'une vue directe sur la mer. L'absence de commerces et d'activités urbaines le désolidarisent de la ville.



L'axe périphérique nord.

Source : Auteurs

C'est une rue piétonne qui longe la mer, laissé à l'abandon. Elle est dotée d'une énorme potentialité paysagère, mais non exploitée.

Enjeux : Agir pour un meilleur profit du paysage urbain et naturel.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

La voie périphérique Est

Cette axe nommé Rue Abane Ramdan ; elle prend naissance au niveau de la RN24 et elle se prolonge jusqu'à la mer. C'est une voie peu animée, bordée seulement par l'habitat individuel. Elle est caractérisée par :

- Un manque de dynamisme et d'activités le long de cette voie.
- Manque d'aires de stationnement.
- Le manque des espaces de détente et loisir, il existe juste une seule place fermée et non aménagée.



L'axe périphérique Est.

Source : Auteurs

Enjeux : -créer des aires de stationnement adéquates en aménageant des espaces d'accompagnement.
-Agir pour un meilleur profit du paysage urbain (animation).
-Rétablir la relation mer et ville.

La voie paysagère

Cet axe mène vers l'école de l'art dramatique et permet d'aboutir directement à la mer et la place sirène. De double voies, il comprend plusieurs commerces, avec un espace vert au côté de nœud très important dans notre périmètre. Caractérisées par :

- un manque de dynamisme et d'activité importants le long de cette voie.
- le manque des espaces de détente et de loisir.



La voie paysagère.

Source : Auteurs.

Enjeux : -Rétablir la relation mer et ville.
-Agir pour un meilleur profit du paysage urbain et naturel (animation).

L'axe périphérique Sud

L'axe Périphérique Sud ; parallèle a l'axe principal, il occupe une place moins importante que ce dernier.

Il comprend plusieurs commerces et équipements (2 hôtel, école privée, ...). Est caractérisée par :

- un manque d'aires de stationnement.
- dominance du logement le long de cet axe.



L'axe Périphérique Sud.

Source : Auteurs

Enjeux : -remédier à la rupture typologique et rééquilibrage entre la voie sud et la voie nord.


Les voies tertiaires

Se sont des voies qui desservent l'intérieur de quartier, et qui aboutissent généralement sur des propriétés privées. En général elles sont peu empruntées et non entretenues.



Carte des voies tertiaire.

Source : Auteurs

Légende :  Voie tertiaire

Enjeux : Rétablir le lien entre les différentes entités de périmètre.

Les nœuds

Le nœud de Rue Abane Ramdane et du parcours paysager occupent une place très importante, puisqu'ils permettent de desservir notre périmètre. Il remplit bien sa fonction de distribution et d'orientation de la circulation et cela malgré sa faible matérialisation et ses problèmes de congestion.



Carte des Nœuds. Source : Auteurs

Légende :



Nœud de rue Abane Ramdane



Nœud de parcours paysager



Rue Abane Ramdane.

Source : Auteurs.



Nœud de parcours paysager.

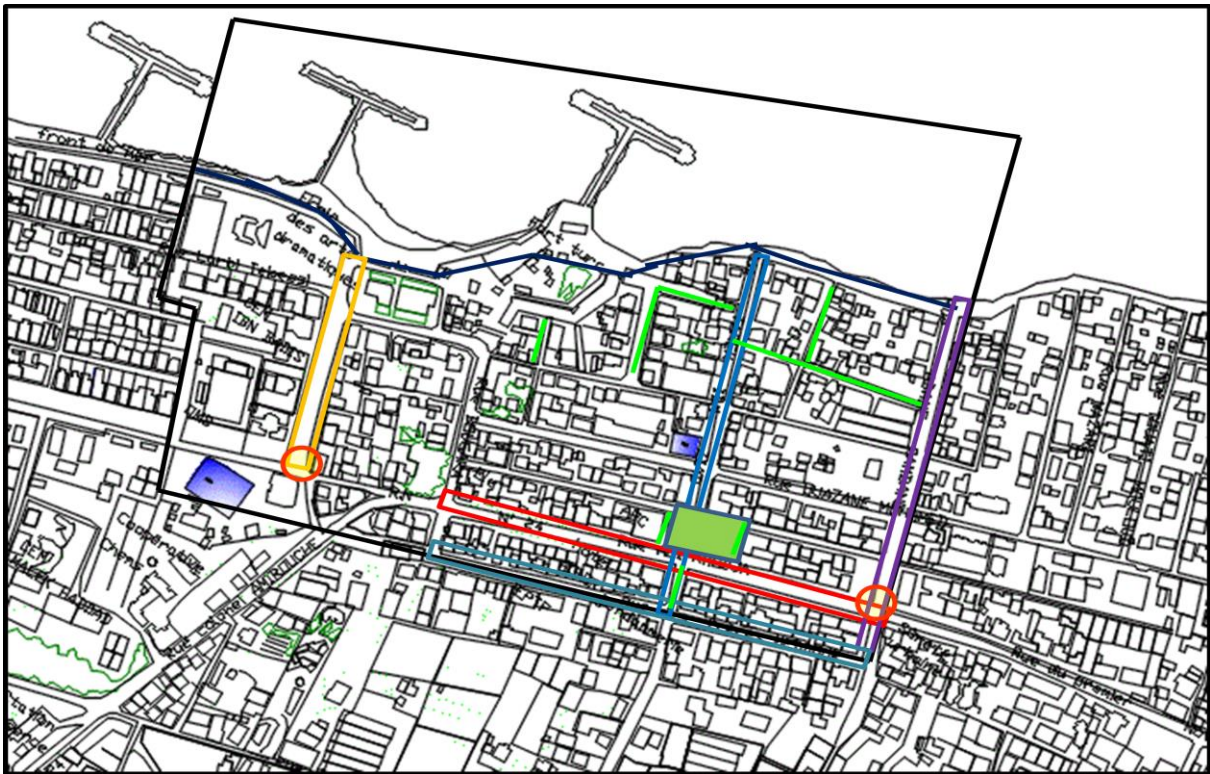
Source : Auteurs

Enjeux : Attention particulière aux différents nœuds (matérialisation).

Synthèse

Le système viaires de notre périmètre peut se résumer ainsi.










- Deux axes principaux (Ali khoja et Tarik ibn ziad) qui occupent des places très importantes et drainent un flux important d'habitants.
- Des axes secondaires périphériques de moindre importance que les premiers et qui ne sont pas assez exploités.
- Des axes tertiaires pas assez entretenus.



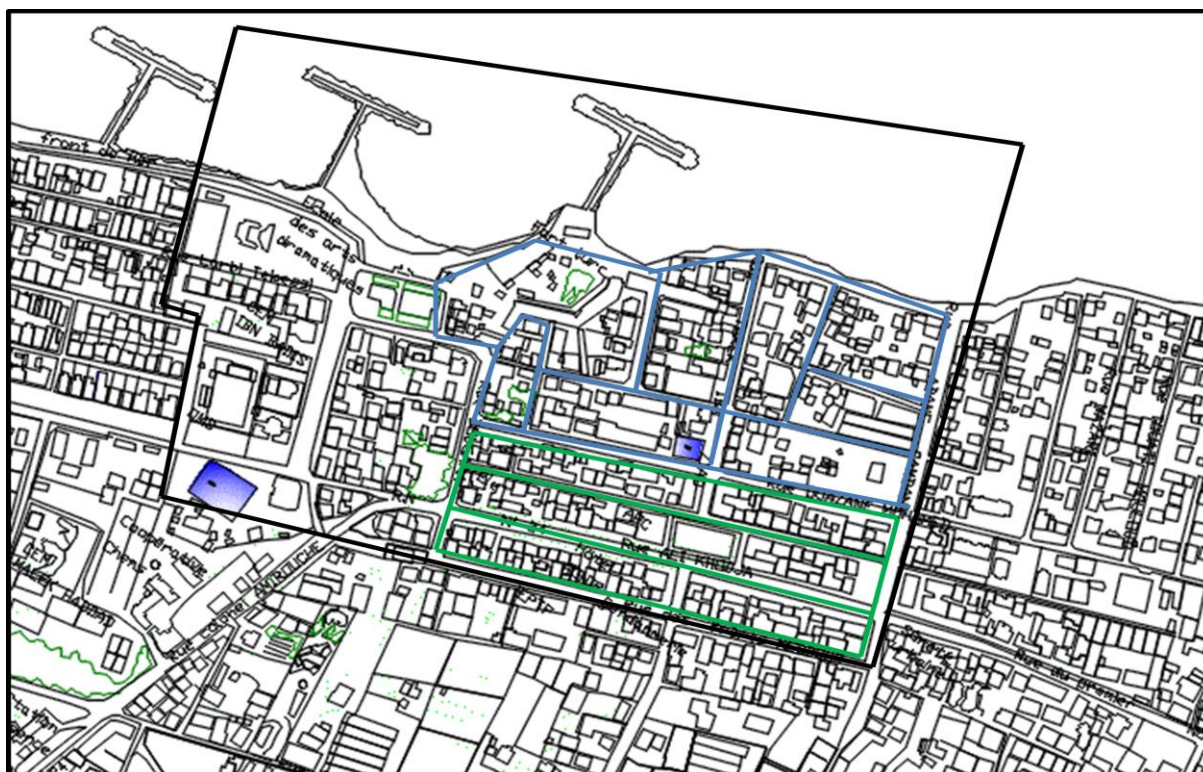
Carte de synthèse.

Source : Auteurs

Légende :

- | | | |
|---|--|---|
|  L'axe central |  Axe périphérique nord |  Axe périphérique Ouest |
|  Axe Central Transversal |  Place de la mairie |  Voie tertiaire |
|  L'axe Périphérique Est |  L'axe périphérique Sud |  Nœud |

Les tissus urbains



Carte des tissus urbains.

Source : Auteurs

Légende :

■ Extension nord ■ Noyau central

Noyau central

Etablissement colonial du 19^{ème} siècle, ce tissu s'est formé à partir de 1854. Son tracé, en damier, est organisé autour d'un axe structurant historique (ancienne route de Constantine). Sa production s'est accompli dans le temps maison par maison.

Les îlots sont de forme rectangulaire plus large que profonde. Il offre leur plus large coté à la rue principale.

Avec une densité élevée, le bâti occupe environ 87% de la surface foncière. Il en est de même de la densification périphérique ou la jonction des cours intérieurs créant un semblant de patio.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Une ligne médiane parallèle à la rue principale découpe l'îlot en deux parties. L'une longitudinalement par une ligne médiane parallèle à la rue principale, l'autre transversalement suivant un module de dix (10 m) mètres.

L'association du bâti est linéaire, mais directe sur le côté de la rue et indirecte (par la clôture des cours) dans l'autre sens.

La distribution intérieure est linéaire (couloir) ou centrale (hall).

La relation avec l'espace public est directe. Les habitations sont en général collectives au centre. Les équipements à l'échelle de la ville sont localisés au niveau du centre de l'axe Ali Khoudja. On y trouve également des commerces et une très grande animation.

Les habitations sont de type colonial et de quelque construction récente. Il existe différents gabarits. Le plus haut n'excédant pas les quatre niveaux (R+3). Leurs façades sont composites et leur lecture exprime le parcellaire.

En outre l'horizontalité est affirmée par les balcons et la verticalité est rythmée selon un module répétitif et souvent accentué par une symétrie.

1-Les îlots

On trouve au niveau du noyau central des îlots simples avec une forme rectangulaire plus large que profondes de moyen 180x26m ou 160x26m

2-Les parcellaires

Les parcelles sont alignées l'une à côté de l'autre avec une dimension 20x30m pour occuper tout l'îlot

Extension nord

Trame orthogonale en damier, les rues de celle-ci sont le prolongement de celles du noyau centrales.

On peut constater que la trame urbaine des différentes entités de l'aire d'étude est une trame régulière en damier planifiée d'une manière logique et cohérente.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Type de bâtis

➤ Type colonial « A » :

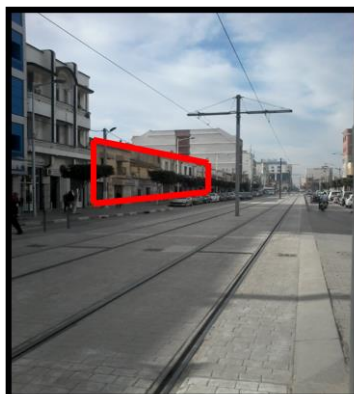
Située au noyau central de la ville de Bordj El Kiffan.

Structure : mur porteur

Gabarit : ne dépasse pas le R+1.

Fonction :

- Equipement.
- Habitation:
 - RDC: usage commercial.
 - Etage : usage résidentiel.



Maisons de la période colonial
Source : Auteurs.



APC de Bordj El Kiffan
Source : Auteurs.

➤ Type poste colonial « B » :

Située au l'extension nord de la ville de bordj El Kiffan.

Structure : poteaux, poutre.

Gabarit : jusqu'à R+4.

Fonction :

- Équipement.
- Habitation.

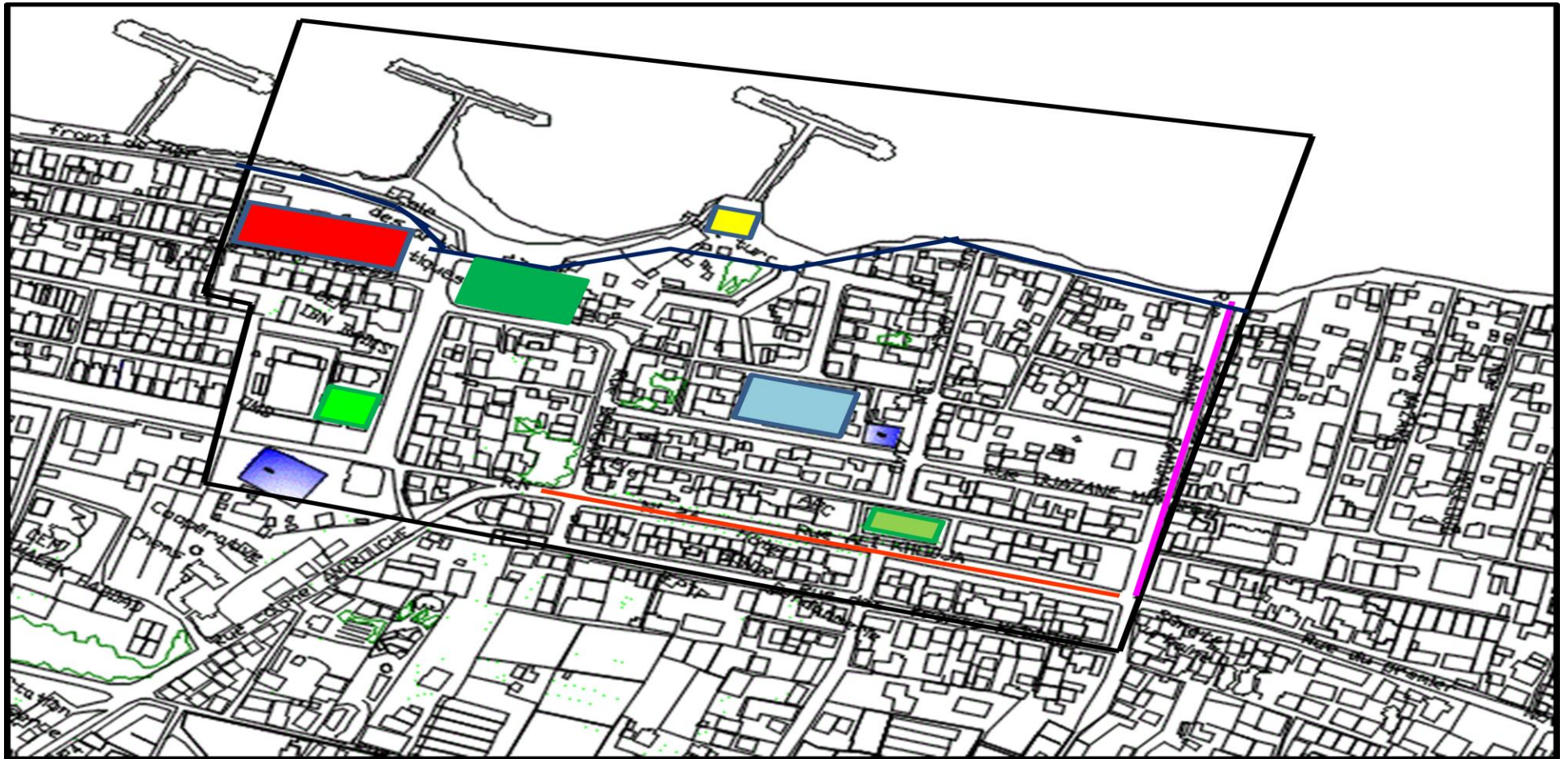


Maison de post colonial
Source : Auteurs











Hôtel ADGHIR
Source : Auteurs

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE



Carte des éléments de permanence singulière.

Source : Auteurs

Légende :		Fort turc		École de l'art dramatique		Habitat collectif		Espace vert		Place de sirène		Place de la mairie
		RN24		Rue de front de mer								

Les éléments de permanence

Eléments singuliers

Artificiel

On remarque que dans notre site, il existe plusieurs éléments, que se soit naturels ou artificiels qui permettent de se localiser et de structurer ce périmètre là. Ces éléments sont :

1-fort turque

Le fort constitue le premier édifice de BEK. Sa fonction primaire était défensive occupant une position stratégique sur la baie d'Alger. Il est représenté un élément de forte permanence historique, il est d'une surface de 576 m² et en R+1, actuellement il est affecté en Musée.



Fort turque.
Source : Auteurs

2-école nationale de l'art dramatique

A l'origine c'était un hôtel, il a été reconverti en école nationale d'art dramatique et de chorégraphie (E.N.A.D.C), plusieurs générations d'artistes et de comédiens s'y sont formés.

C'est un établissement qui mérite d'être réhabilité et mis en valeur.



École nationale de l'art dramatique
Source : Auteurs

3-Habitat collectif

Cet habitat de période coloniale.

État de bâti: de grande valeur historique mais de mauvais état.



Habitat collectif
Source : Auteurs.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Non bâtis

- La RN 24 : traverse la commune d'Est en Ouest.
- La RN 5 : elle constitue la limite Sud de la commune.
- rue Front de mer.
- Les Places.



Rue Front de mer.
Source : Auteurs



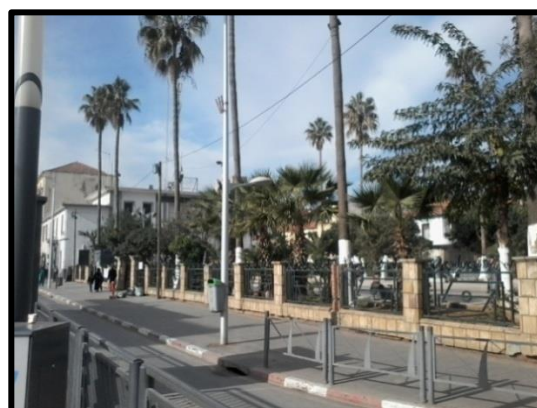
Rue Ali Khoudja.
Source : Auteurs

Les places

La place de la mairie

Cette place est de forte valeur historique. Elle date du premier noyau. Elle marque un moment dans la ville. Elle se situe à l'intersection du boulevard Ali Khoudja et de la percée la plus importante qui mène vers la mer; elle est définie par des voies mécaniques et par une paroi de gabarit R+3 abritant des équipements tel que l'A.P.C. de forme rectangulaire de 73x34m, située à l'intersection des traversée par ceux-ci ce lui permet d'être vécue.

Avec un aménagement simple constitue de rangé d'arbres, des poteaux d'éclairage.



La place de la mairie.
Source : Auteurs

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Place des sirènes

Se situant dans l'aboutissement de la percée vers la mer qui se trouve entre l'ancien bourg et la station, adjacente à l'école d'art dramatique et le Fort. Constituant à la fois un espace divergeant et convergeant qui marque la promenade côtière. Malgré cette position importante, la place a perdu son statut et son rôle de pôle d'attraction; cela est dû à son manque d'activité autour d'elle. De forme rectangulaire (20 m x 40 m), et définis par trois axes mécaniques, cette place donne naissance à trois parois bâties, la quatrième s'ouvre sur la mer.



Place de la sirène
Source : Auteurs



Place de la sirène
Source : Auteurs

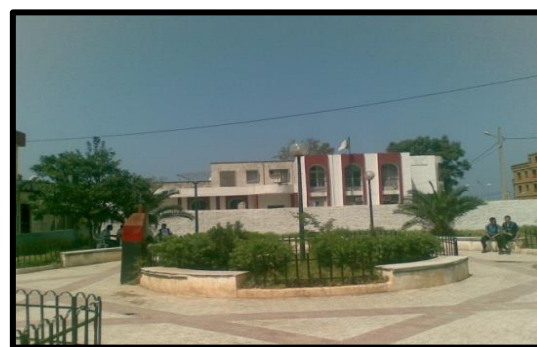
Espace vert

Place de forme rectangulaire de 30x20m.

Cette place était considérée comme un espace de repos. Qui ne joue plus son rôle.



Espace Vert.
Source : Auteurs



Espace Vert.
Source : Auteurs

Enjeux : -Rendre aux places leurs rôles structurants.

Conclusion

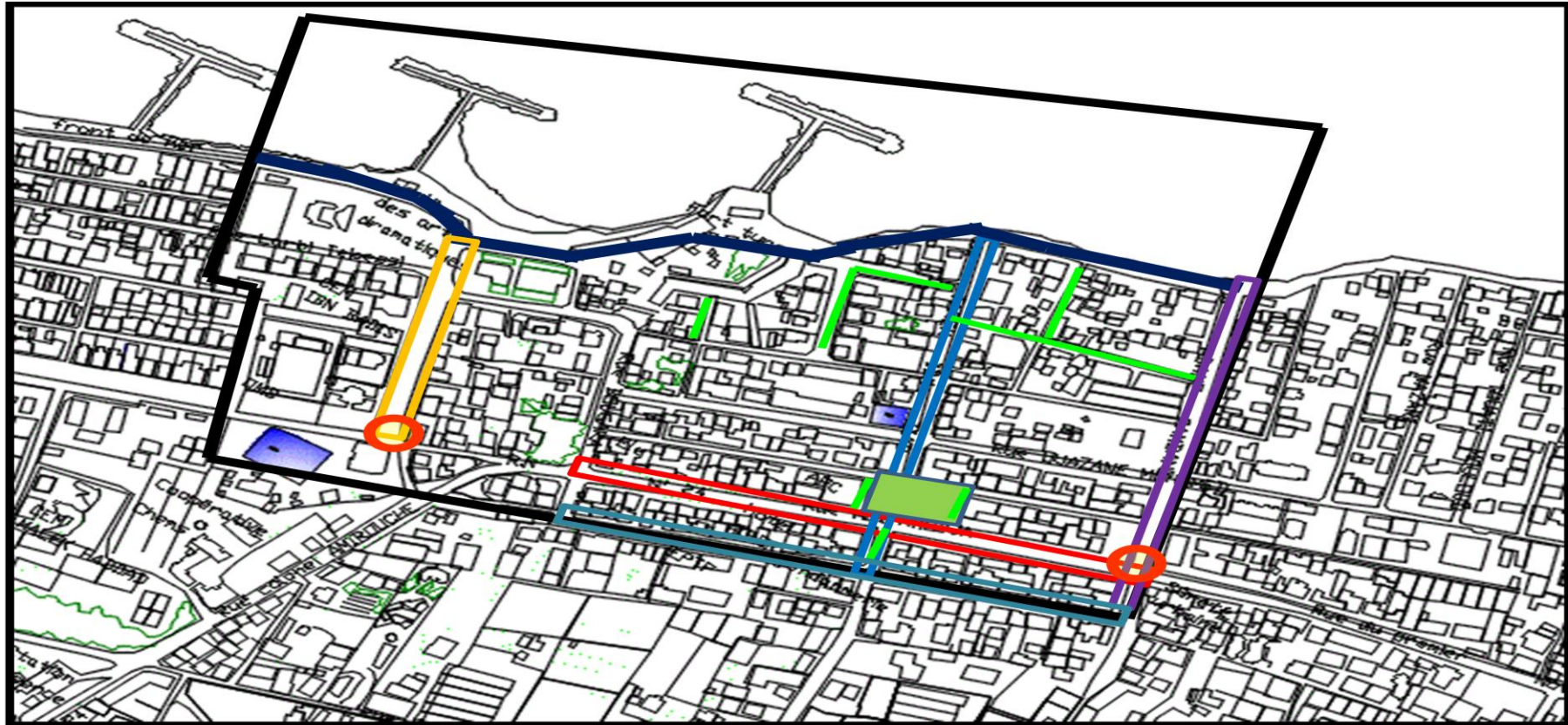
Le noyau initial présente actuellement le centre de la ville avec son cachet touristique.

Il est caractérisé par les activités de loisir et les commerce regroupés tout au long du boulevard Ali Khoudja, il est limité à l'Ouest par un îlot mal occupé.

-Présence de voie sans issue et qui bute directement sur la mer avec une faible contacte entre la ville et la mer.

-L'existence d'un grand nombre de logements précaires et bidonville avec la présence d'un élément historique important (le fort turque) qui n'est pas mis en valeurs.

CHAPITRE 02 : APPROCHE CONTEXTUELLE



Carte des enjeux. Source : Auteurs

Légende :

- | | | |
|--|---|---|
|  Agir pour un meilleur profit du paysage urbain |  Agir pour un meilleur profit du paysage urbain et naturel | |
|  Rétablir la relation mer et ville. |  Rétablir la relation mer et ville |  Rétablir la relation mer et ville |
|  Rétablir le lien entre les différentes entités de périmètre. |  Rupture typologique et rééquilibrage entre la voie sud et la voie nord | |
|  Rendre aux places leurs rôles structurants. |  Attention particulière aux différents nœuds | |

CHAPITRE 3 :

PROPOSITION URBAINE

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

Introduction

A l'effet de répondre à notre problématique spécifique, nous allons intervenir sur notre périmètre d'étude. Cette démarche nécessite la lecture de quelques exemples de références.

1. Exemples de Référence

A) Analyse d'exemple 1 « La ville de 'Le Havre' »

Présentation

Le Havre est une ville portuaire du nord-ouest de la France située sur la rive droite de l'estuaire de la Seine. Est une commune de la région de Haute-Normandie qui regroupe plus de 175 000 habitants. Le port de cette commune se place en deuxième position en France après celui de Marseille en termes de superficie, et le premier Port français pour les conteneurs.



Localisation de Le Havre

Source : <http://www.vin-vigne.com>

L'Unesco a inscrit le centre-ville du Havre le 15 juillet 2005 au patrimoine mondial de l'humanité en raison de « l'exploitation novatrice du potentiel du béton ».

Problématique

Comment consolider l'hypercentralité et mettre en valeur un projet urbain pour résoudre la rupture entre la ville et la mer tout en préservant la qualité architecturale urbaine paysagère et historique de « Le Havre » ?

Objectifs

Bien vivre en ville, Se déplacer, Accompagner l'emploi, Valoriser les atouts maritimes, Préserver les milieux naturels, Prévenir les risques naturels et industriels, Informer et sensibiliser au développement durable, Agir et encourager les initiatives.

Les orientations d'aménagement et de programmation de la ville de Havre

Les orientations d'aménagement prévoient les actions à mettre en œuvre pour valoriser l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune.

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

6 territoires d'enjeux ont été identifiés :

I-Secteur centre reconstruit : (Consolider l'hypercentralité commerciale et poursuivre la reconquête du littoral)

II-Secteur centre ancien : (Engager la rénovation de l'habitat ancien et accompagner les grands projets)

III-Secteur quartier sud : (Mettre en œuvre le projet urbain de l'interface ville port)

IV-Secteur Costière : (Préserver et mettre en valeur un élément remarquable du paysage havrais)

V-Secteur plateau Nord- Ouest : (Réussir un développement urbain maîtrisé)

VI-Secteur Mont-Gaillard-Mare Rouge-Bois de Bléville-Caucrauville : (Poursuivre le renouvellement urbain)

- Notre Analyse est portée sur les secteurs (I, et III)

I/ Le Centre Reconstruit

I-1/Consolider l'hyper centralité commerciale et poursuivre la reconquête du littoral

Le centre-ville du Havre a long temps souffert d'un déficit d'image en raison de son héritage architectural contemporain mal perçu et du caractère éclaté de sa centralité éparpillée en plusieurs pôles (Halles centrales/rues piétonnes, place de l'Hôtel de Ville Espace Coty et Plage).

La requalification et la diversification des espaces publics à grande échelle constituent donc l'action principale pour porter deux orientations fortes à conduire sur le centre-ville :

- le renforcement de l'hyper centralité d'agglomération et la valorisation de la façade urbaine maritime.

Les orientations peuvent s'appuyer sur deux parcours majeurs à conforter :

- le tracé du tramway et sa résonance sur l'ensemble des espaces traversés pour consolider le centre-ville et accroître l'hyper centralité d'agglomération,
- le littoral urbain, riche en séquences à valoriser pour asseoir l'identité maritime du Havre.

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

Les objectifs généraux pour ce secteur sont les suivants :

-Révéler les qualités architecturales et urbaines reconnues de la ville moderne et la diversité du patrimoine urbain.

-Favoriser l'usage commercial du secteur et l'animation de l'espace public.

-Reformuler le partage de l'espace public entre piétons, vélos et voitures pour atténuer les ruptures de continuités entre le sud et le nord.

-Enrichir le vocabulaire de l'espace public : plantations, mobilier, aménagements d'espaces publics, traitement des surfaces.

I-2/ Renforcer l'attractivité du littoral

La plage du Havre : un pôle loisirs / tourisme à renforcer

Le secteur de la Plage peut être considéré comme un quartier de la ville à part entière. Pôle d'attraction majeur, notamment en période estivale.

Le tramway se localise sur le boulevard Albert 1^{er} en contact direct avec la mer et à la forte identité maritime.

La promenade maritime et les aménagements de loisirs seront prolongés jusqu'à la digue nord afin d'achever la digue promenade aménagée en 1995.

L'enjeu repose sur l'ouverture de cette esplanade sur la ville accompagnée d'un projet d'aménagement englobant les boulevards maritimes et les espaces de stationnement.

La réintégration des bassins urbains et la valorisation des espaces publics du quartier St François

Les 4 bassins urbains (bassins de la Barre, du Commerce, du Roi et Anse Notre Dame) ont été progressivement délaissés par l'activité commerciale portuaire.

Le développement des activités liées au nautisme

La capacité d'accueil du port de plaisance sera augmentée. Les terre-pleins seront réaménagés et le bassin Vauban ouvert à la plaisance.



La place Jules Ferry.
Source : Construire le Havre du XXIème
Siècle



Vue vers la promenade la plage
Source : Construire le Havre du
XXIème siècle

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

Création d'une grande promenade littorale de la Plage au secteur des Dock

Pour relier et embellir l'ensemble des pôles qui constituent cette centralité d'agglomération.

II / Les Quartiers Sud

Mettre en œuvre le projet urbain de l'interface ville – port

Les quartiers Sud, situés à l'interface Ville-Port, sont constitués de tissus urbains mixtes imbriquant des secteurs résidentiels et des secteurs d'activités. L'ensemble des actions devant s'inscrire de façon de plus forte dans une démarche de développement durable.

II-1/ Inscrire les quartiers sud dans le fonctionnement de l'agglomération

L'implantation de nouveaux équipements d'agglomération (Docks Vauban, Bains des Docks) et la réalisation du pont routier des docks ont amorcé le désenclavement des quartiers Sud.

Valoriser l'image de l'entrée de ville

L'entrée de ville principale (boulevards Winston Churchill et Leningrad) sera requalifiée dans une logique de boulevard urbain, associant tous les modes de transport.

Création d'une ligne de Transport en Commun en Site Propre (TCSP)

Il s'agit d'un tramway sur rail qui reliera la plage aux quartiers du Montgaillard et de Caucri à la ville, en passant par la gare.

II-2/ Ouvrir les quartiers sur les bassins et les quais

La création du jardin fluvial, premier pas vers une réappropriation, s'accompagnera de projets urbains, paysagés, architecturaux qui poursuivront cet objectif.

Créer une zone de transition entre la ville et le port

Sera proposée une activité portuaire de transition, favorisant l'implantation d'entreprises dont les activités seront compatibles avec l'habitat (immeubles de bureaux, ateliers,...).

Mettre en scène l'activité portuaire depuis les quartiers Sud

Pour chaque projet, un travail spécifique est sera mené afin de prendre en compte l'histoire et les caractéristiques du site. La création de nouvelles perspectives sur les sites de développement urbain. Animer les bassins portuaires historiques.



Jardin Fluvial

Jardin Fluvial

Source : Construire le Havre
du XXIème siècle

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

II-3/ Valoriser le cadre de vie

Est un enjeu essentiel pour les quartiers Sud, qui bénéficient d'un paysage portuaire exceptionnel mais très minéral.

Poursuivre les opérations de renouvellement urbain

La dynamique de renouvellement urbain engagée sur les sites mutables sera poursuivie et favorisée toujours plus à l'Est, notamment sur les terrains Sud Marceau, BCMO et Chanzy situés à proximité du quartier de l'Eure.

Valoriser les cœurs de quartier

Les quartiers Sud sont morcelés en plusieurs unités de vie : l'Eure, Brindeau, Vallée Béreult,... La cohésion sociale à l'échelle de chacun de ces quartiers passe par l'affirmation de centralités de quartier, regroupant commerces et services. Cette orientation marque la volonté de donner la possibilité aux habitants de tous les quartiers de satisfaire leurs besoins quotidiens.

Préserver, valoriser et réhabiliter les patrimoines urbain, portuaire et industrielle

La protection des éléments du paysage, bâti ou non, sera ainsi renforcée par de nouvelles inscriptions au répertoire du patrimoine, pièce annexée au règlement du PLU.



Préservation des entrepôts Boetz
Source : Construire le Havre du XXIème siècle

II-4/ Faire évoluer le plan de déplacement vers de nouvelles fonctions urbains

Une partie du maillage viaire existant, lié au passé industrialo-portuaire, n'est pas adaptée aux nouvelles fonctions et aux nouveaux enjeux des quartiers Sud. Un travail sur la largeur des voies et leur configuration est à effectuer. L'amélioration de la sécurité, la création de nouveaux usages seront des priorités, notamment sur les voies dirigées vers les bassins.

Renforcer et hiérarchiser la trame viaire

Des actions fortes seront engagées sur le maillage de voies existantes. Ce maillage sera complété afin d'améliorer la desserte des quartiers Sud et de participer à leur désenclavement.

II-5/ Site Dumont d'Urville / Projet de renouvellement urbain

Le secteur Dumont d'Urville a été identifié comme site mutable dans le cadre du processus de renouvellement urbain des quartiers sud.

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

Enjeux/Objectifs

Le projet d'aménagement du secteur Dumont d'Urville constitue une nouvelle étape dans le processus de renouvellement urbain des quartiers sud, engagé initialement à l'ouest du quartier Saint Nicolas.

Ainsi le projet a pour ambition la réappropriation des fonctions urbaines tout en valorisant sa dimension portuaire. Une démarche de concertation a été menée et cette dernière a nourri le projet à toutes ses phases.

L'OAP compte 4 grands champs d'orientation qui reposent sur des principes de :

1. préservation de l'identité historique et portuaire,
2. structuration du maillage viaire respectueux de l'environnement urbain,
3. création d'espaces publics, espaces de rencontre,
4. structuration de la trame bâtie.

Synthèse

- Renforcer l'attractivité du littoral.
- La requalification et la diversification des espaces publics à grande échelle.
- Valoriser le cadre de vie.
- La protection des éléments du paysage, bâti ou non, sera ainsi renforcée par de nouvelles inscriptions au répertoire du patrimoine.

B) Analyse d'exemple 2 « Marseille »

Situation de la ville de Marseille

Marseille est une commune française au sud-est de la France. C'est le chef lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'azur.



Situation de la ville de Marseille
Source : www.marseille.fr

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

Potentiels

-Le centre-ville dense est assez limité -d'un côté par des massifs naturel très important et de l'autre côté par la mer (100 habitants par hectare).

-Le reste de la ville (la partie urbanisée) peu dense (35 à 60 habitants par hectare), la vie urbaine est structurée autour de nombreux quartiers, constituant de véritables lieux de vie et de centralités.

-Marseille jouit d'un héritage historique (patrimoine bâti) très important.

Problématique

Comment réaménager la ville de Marseille tout en conservant son potentiel historique, renforçant son potentiel paysager et en supprimant la rupture entre la ville et la mer?

Objectifs

- Prolonger le centre-ville vers le nord en liaison avec les quartiers périphériques,
- Valoriser le patrimoine maritime et conforter la protection des espaces marins
- Renforcer les activités touristiques et économiques en lien avec la mer
- Redynamiser les quartiers existants.
- Redonner à Marseille un rang de métropole économique, sociale et culturelle

Le programme

480 hectares où la ville se reconstruit sur elle-même pour offrir 1 million de m² de bureau, 24 000 logements nouveaux et réhabilités, 200 000 m² de commerces, 200 000 m² d'équipements publics, 60 hectares de parcs et espaces publics créés ou rénovés.

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

La cité de la méditerranée

- Euro méditerranée a pour objectif d'implanter sur le front de mer, plusieurs grands équipements culturels et commerciaux, publics et privés.
- Former une vitrine du nouveau front de mer.
- Ces projets devraient être reliés à la ville et entre eux par des espaces publics et des cheminements piétons de qualité le long de l'axe littoral.



Plan de cité de la méditerranée
Source : www.euromediterranee.fr

Le Boulevard du Littoral, « un projet de recomposition »

- Prévu pour plusieurs modes de déplacements et privilégiant une mobilité « douce ».
- Assumer toutes les fonctions des circulations automobiles et piétonnes : (le transit, la desserte et le stationnement automobile ; le transit piétonnier, la desserte des immeubles) nouvelle articulation entre la ville et le port.

La gare maritime de la Major

La nécessité de modernisation des infrastructures offertes aux passagers, une nouvelle gare maritime a été inaugurée avec comme objectif majeur, l'ouverture du Port sur la Ville.

Après avoir percé un nouveau tunnel qui la délivre de la circulation routière, l'esplanade de la Major a rendu le lieu entièrement accessible aux piétons et à y installer diverses activités récréatives.



La Cathédrale de la Major avant le réaménagement
Source : www.tourisme-marseille.com



La Cathédrale de la Major après réaménagement
Source : projets-architecte-urbanisme.fr

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

Le J4/Esplanade St-Jean

La libération du J4 des emprises du port en fait un espace public majeur au centre-ville que les habitants ont immédiatement adopté. Il faisait l'objet d'un aménagement de préfiguration pour initier la pratique publique.

Des espaces verts, des bancs, une promenade le long de la mer sont proposés, de plus, des expositions temporaires et le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

Les Terrasses du Port

Ils abritent les activités commerciales et récréatives destinée aux passagers ferries et aux croisiéristes, mais aussi à un public large de consommateurs.

Le projet répond aux exigences suivantes:

- Intégration du projet à la gestion des flux de voyageurs embarquant et débarquant sur le port.
- implantation d'activités tertiaires – commerciales, mais aussi culturelles et récréatives



Les Terrasses du Port vues depuis le Bd du Littoral
Source : internet

Le pole de la joliette

Elle bénéficie d'un positionnement stratégique entre le port et le centre ville. Renforcer la vocation d'échanges et d'affaires et améliorer l'environnement urbain et architectural.

Les réalisations prévues :

- Construction de 80 000 m² de logements, neufs ou en réhabilitation



La place de Joliette.
Source : www.stoa-architecture.com

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

- Des commerces et des hôtels.

Puisque ce quartier est situé près des terminaux d'accueil des croisiéristes.
La place Joliette

- Le caractère mixte du quartier a été renforcé par la création du Collège Jean-Claude-Izzo, Ecole maternelle, Un gymnase de proximité, du bâtiment des Archives départementales, 2000 Places de parking.

Rue de la République

- L'intervention sur la rue de la République est essentiellement:
 - La réhabilitation des logements
 - L'introduction de nouvelles constructions
 - Renforcement du commerce

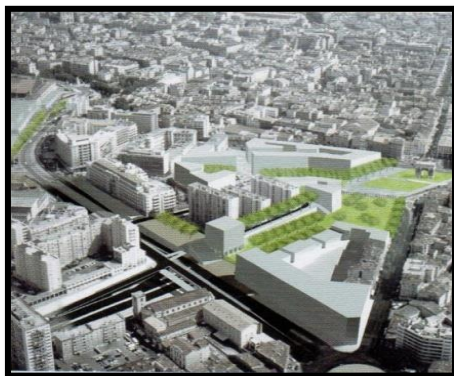


La Rue de la République, entre port actif et Vieux-Port
Source : www.stoa-architecture.com

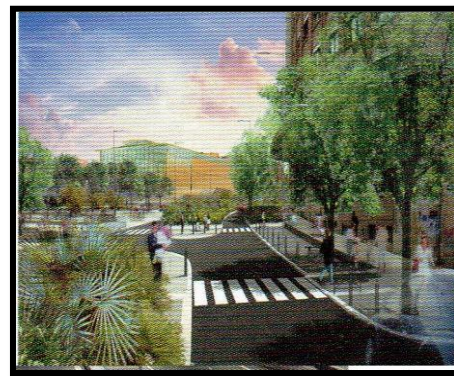
Le pôle la ZAC Saint Charles

- La ZAC saint Charles couvre une superficie de 16 ha Composée de:

42 000 m² de bureaux, 500 m² de logements neufs ou rénovés, 7000 m² d'Hôtels, 3000 m² de commerce de proximité, Un groupe scolaire, 2 parkings de 1 600 places, La nouvelle gare TGV Paris-Marseille.



Projet Savignat-Seura sur la ZAC



Aménagement du quartier saint Charles

Source : www.stoa-architecture.com

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

Le pole Belle-de-Mai

Située à l'est du périmètre, au voisinage de la gare saint Charles

- Le projet constitue une réappropriation et une valorisation de l'existant.
- L'ancienne manufacture transformée en lieu culturel.



Le pole Belle-de-Mai.

Source : www.stoa-architecture.com

Synthèse

Prise en compte des articulations à différentes échelles

- Le projet centre-ville/ Vieux-Port :

-S'inscrit comme le pivot de l'attractivité et de la qualité urbaine à l'échelle métropolitaine.

-Se positionne comme le cœur de la cité et du territoire métropolitain. il participe pleinement à ce titre aux objectifs de la mise en œuvre du développement urbain durable porteur d'attractivité et de qualité résidentielle, culturelle et économique.

-Implique la réalisation du plan guide centre-ville / Vieux-Port (glacis de Saint-Victor, chaîne des parcs, première ceinture de boulevards, semi-piétonisation des quais, réorganisation du plan d'eau...) et se donne les moyens d'une gestion quotidienne de proximité.

2. Intervention sur le périmètre d'Etude: Proposition urbaine

A la lumière de ce qui précède, nous allons intervenir sur notre périmètre. Notre proposition urbaine est ponctuée par trois étapes :

1. Schéma de principe.
2. Schéma structurant.
3. Plan d'aménagement global.

2-1) Schéma de principe

C'est un schéma qui traduit les enjeux majeurs de notre intervention :

- **Renouer le dialogue entre la ville et la mer**

Notre principe de renouer le dialogue entre la ville et la mer prend en charge un ensemble de problématiques liées à notre périmètre, à savoir: Profiter du paysage urbain et naturel (animation) et la mise en place d'une connexion entre les parties nord et sud.

- **Renouer le dialogue entre la ville et son histoire**

Par la prise en valeurs tous les éléments de permanences historique bâti et non bâti de notre périmètre, comme le fort turc, l'habitat ancienne de noyau initial...etc.

- **Ouvrir l'entité urbaine sur la ville**

Notre principe d'ouvrir l'entité urbaine sur la ville prend en charge la superposition des différentes échelles à savoir, l'échelle du périmètre, celle de la ville, et enfin l'échelle métropolitaine tout en assurent le passage de l'une a l'autre par une échelle transitoire douce.

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

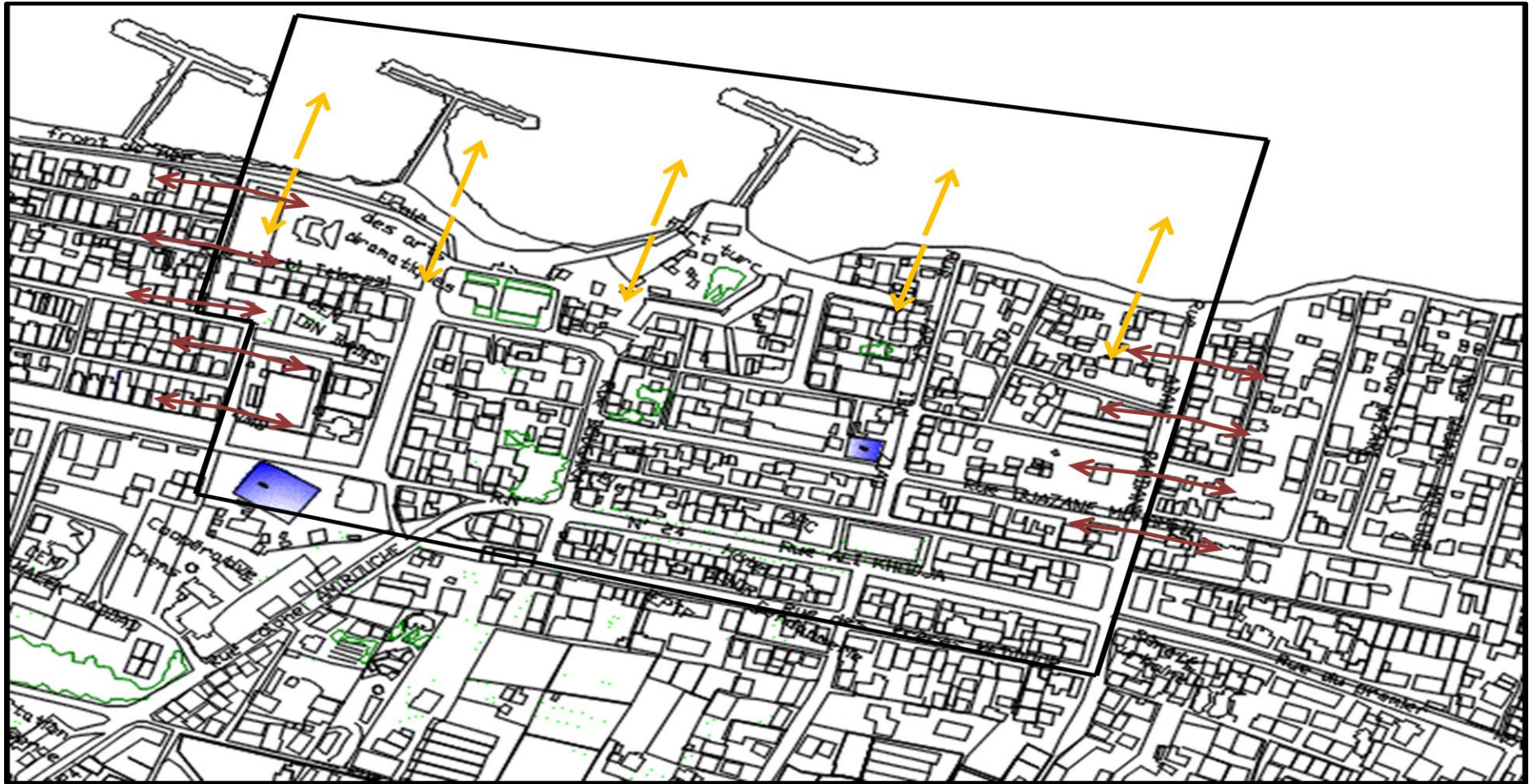


Schéma de principe. Source : Auteurs

Légende :

— Limite de périmètre. ↔ Renoué le dialogue entre la ville et la mer. ↔ Ouvrir l'entité urbaine sur la ville.

2-2) Schéma structurant

Comme première matérialisation des principes d'aménagements, on a élaboré le schéma structurant qui résume les actions majeures :

A/ Renoué le dialogue Ville – Mer

Afin de renouer le dialogue Ville-mer, l'ancien boulevard front de mer sera prolongé et sera envisagé sous forme d'allée piétonnière avec une voie mécanique traitée et équipée en conséquence (plantation d'arbre, mobilier urbain. Cet axe sera ponctué par une série d'événements et de séquences culturelles, paysagères et touristiques.

- ✓ Revitalisation des percés perpendiculaires à la mer en aménagement des commerces, des artisanats pour faire participer l'habitant, ces dernières vont aboutir vers les séquences du front de mer.
- ✓ Animation de la Rue Bouguera par une séquence historique et culturelle ; commerces d'artisanats ; Régler le problème d'encombrement dans toute le périmètre.
- ✓ Animation de la Rue Tarek Ibn Ziad par une séquence touristique et paysagère. L'ouverture de la place de la mairie au public.
- ✓ Animation de la Rue Abane Ramdane par une séquence culturelle et touristique ; commerces d'artisanats. Espace de détente et de loisir et des services multifonctionnelles.

B/ Renouer le dialogue Ville -Histoire

- ✓ Inscrire l'axe principal Ali Khodja dans son contexte historique en implantant des séquences en rapport avec l'histoire (exploitation Artisanat local.....).
- ✓ Mettre en valeur le patrimoine architectural existant par des opérations de rénovation, réhabilitation et restauration afin de le rendre attractif. Il s'agit essentiellement de :
 - Revitalisation de fort turc
 - Restauration et requalification d'Ensembles de villas historique pour faire participé l'habitat au projet touristique de la ville et facilité le brassage culturel.
- ✓ Ouverture de l'école de l'art dramatique aux grands publics.
- ✓ Projeter des équipements qui manque a des endroits stratégique (équipements culturel, éducatif, commercial et de loisir....).

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

- ✓ Réaménagement des placettes afin de mieux les animés et les mettre en valeur pour qu'elle jouer leur rôle de mixité social.
- ✓ Aménagement des nœuds principaux de la ville.

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

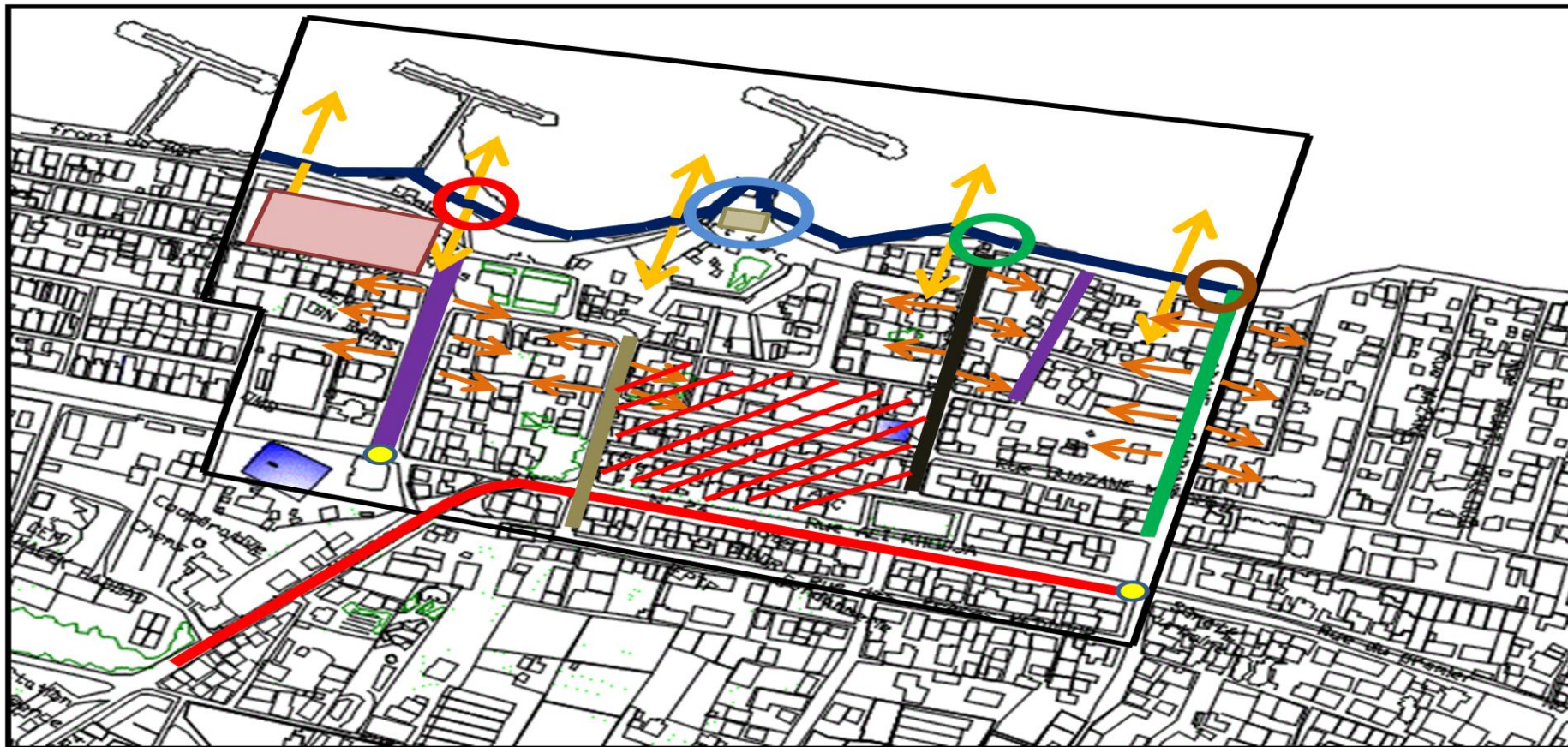
















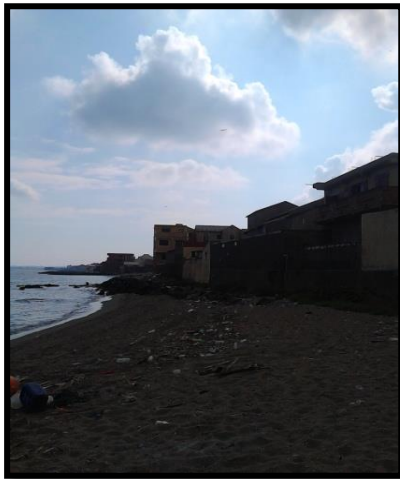
Schéma structurant. Source : Auteurs

Légende :  Limite de périmètre.  Boulevard front de mer.  L'axe Ali Khodja.  Rue Tarek Ibn Ziad.
 Rue Abane Ramdane.  Parcours paysager.  Séquence culturelle.  Séquence touristique et culturel.  Séquence historique et culturel.
 Fort turc.  L'école de l'art dramatique.  Ensembles de villas anciennes.  Nœud.  Rue Bougera.

2-3) Schéma d'aménagement global

A- Action front de mer

- Création d'une voie mécanique pour ouvrir la ville à la mer.
- Dans le but d'assurer la continuité de la promenade côtière, l'ancien boulevard de front de mer sera prolongé et sera envisagé en forme d'allée piétonnière et voie mécanique équipée en conséquence (plantation d'arbre, mobilier urbain).



Vue du front de mer. Photo avant

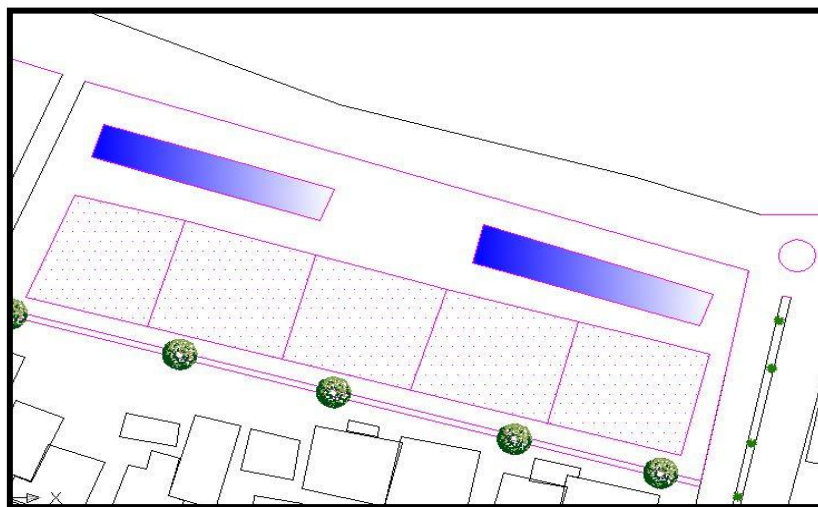
Source : Auteurs



Vue sur le front de mer

Source : Auteurs

- Encourager l'accès du public au savoir, à la formation et à la culture par l'implantation d'une bibliothèque au front de mer à la rue Abane Ramdane.



Vue sur le plan d'une Bibliothèque.

Source : Auteurs

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE



Vue du bidonville sur la rue Abane Ramdan

Source : Auteurs



Vue sur la Bibliothèque

Source : Auteurs

- Implantation d'un Hôtel pour répondre aux besoins des touristes au front de mer à la Rue Tarek Ibn Ziad.



Vue sur le plan d'Hôtel. Source : Auteurs



Vue sur la place d'intervention de l'Hôtel

Source : Auteurs

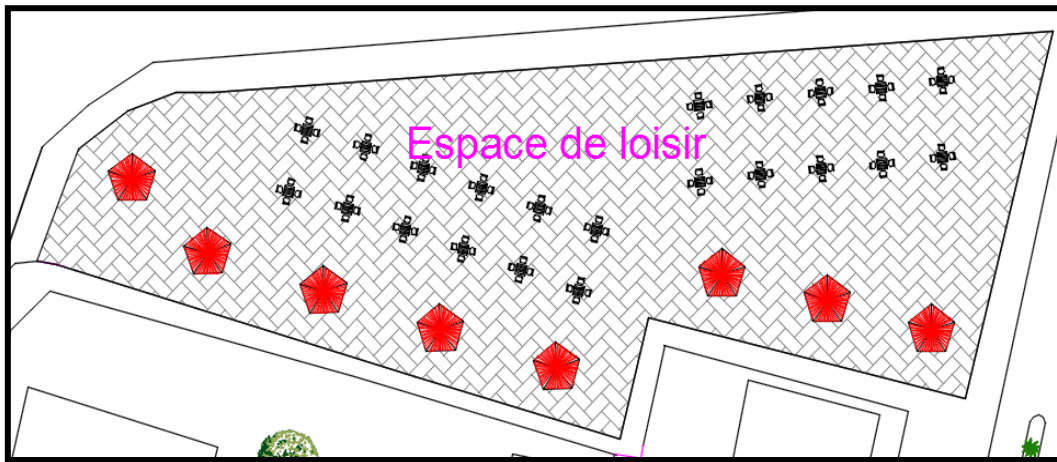


Vue sur l'hôtel

Source : Auteurs

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

- aménagement d'un espace de loisir aménagée par des kiosques, mobilier, arbres.....etc. au niveau de front de mer à la Rue Tarek Ibn Ziad.



Vue sur le plan de l'espace de loisir. Source : Auteurs



Photo avant de la place d'intervention de l'espace de loisir

Source : Auteurs



Vue sur l'espace de loisir

Source : Auteurs

- Revitalisation de fort turc.
- L'intervention d'un complexe d'art et de loisir a coté de fort turc a cause de l'existence de l'école de l'art dramatique a proximité. Et un centre culturel et cinéma a pour objet de développer, produire et valoriser la diffusion de la culture et de l'art derrière le complexe artistique.

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE



Vue sur la place d'intervention de complexe

D'art et de loisir. Photo avant

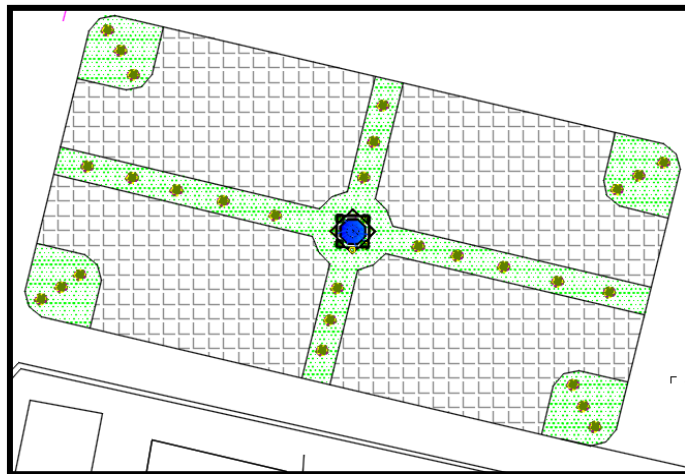
Source : Auteurs



vue sur le complexe d'art et de loisir

Source : Auteurs

- Réaménagement de la place de sirène comme espace d'exposition et de loisir.



Vue sur le plan de la place de sirène.

Source : Auteurs



Vue sur la place de sirène. Photo avant.



Vue sur la place de sirène. Photo après. Source : Auteurs

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

- Ouverture de l'école de l'art dramatique aux grands publics par l'exploitation d'un espace de spectacle au niveau de la cour de l'école.



Vue sur la cour de l'art dramatique. Photo avant

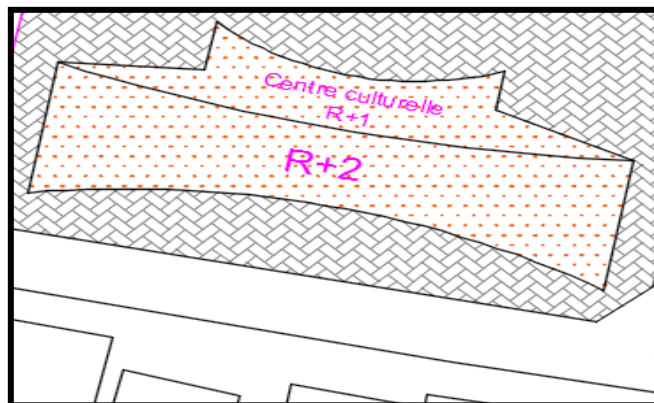
Source : Auteurs



vue sur l'espace de spectacle

Source : Auteurs

- Centre culturel



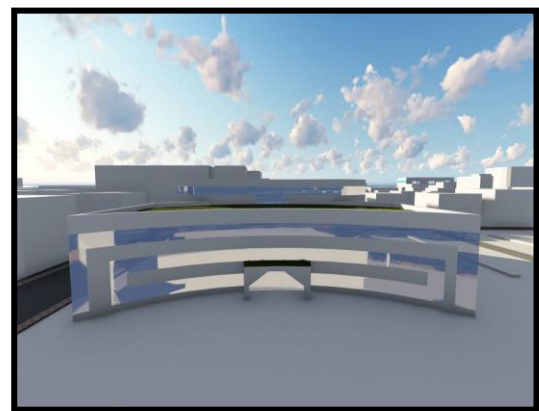
Vue sur le plan de centre culturelle.

Source : Auteurs



Photo avant de la place d'intervention de centre culturel

Source : Auteurs



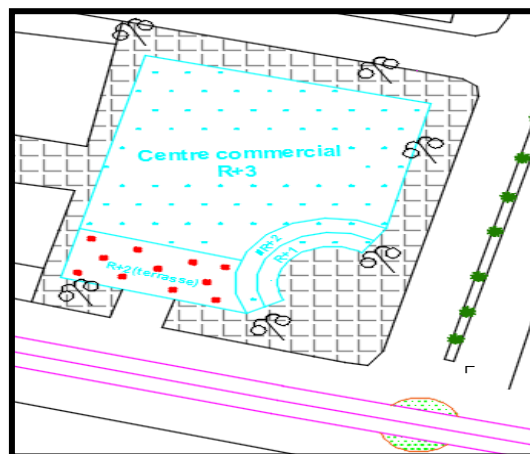
Vue sur le centre culturel.

Source : Auteurs

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

-Action au littoral

- Restauration et requalification d'ensembles de villas de noyau urbain initial pour faire participer l'habitat au projet touristique de la ville et faciliter le mélange de culture.
- Implantant des séquences en rapport avec l'histoire (exploitation artisanat local...) à l'axe Ali Khodja et mettre en valeur le patrimoine architectural existant par des opérations de rénovation, réhabilitation et restauration pour favoriser notamment le rendre attractif.
- L'axe Ali Khodja sera traitée en conséquence (plantation d'arbre, mobilier urbain).
- L'intervention d'un centre commercial et d'affaire à l'intersection de la Rue Abane Ramdane et l'Axe Ali Khodja, à caractère d'artisanats, dotés des services différentes comme agence de voyage, de communications...etc. a nécessaire pour la mixité urbaine qui doit allier une offre harmonisée de commerces d'artisanats et de services, et la faculté à attirer voire conserver une clientèle en centre ville.

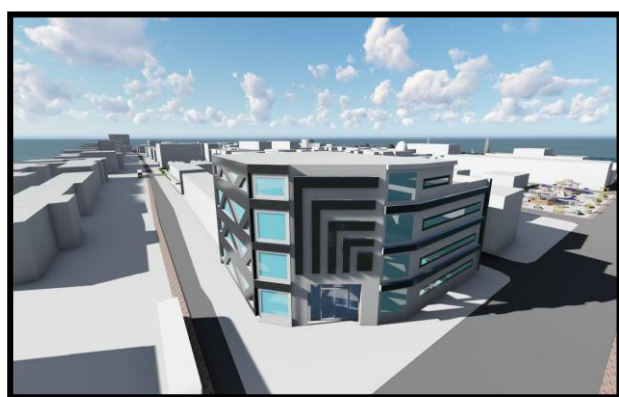


Vue sur le plan de centre commercial
Source : Auteurs



Vue sur la place fermée. Photo avant

Source : Auteurs

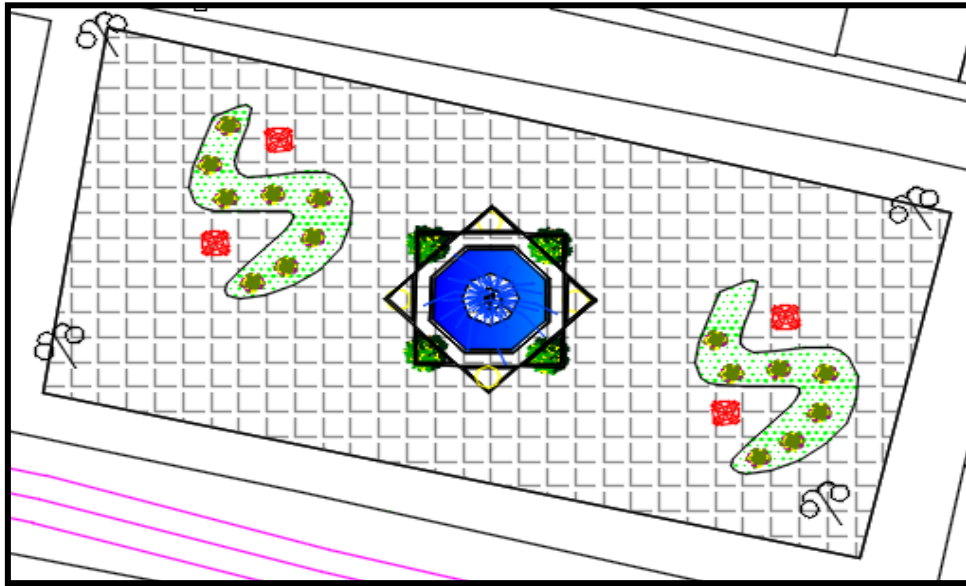


Vue sur le centre commercial

Source : Auteurs

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

- Réaménagement de la place de la mairie comme lieu d'exposition.



Vue sur le plan de la place de la mairie.

Source : Auteurs



Vue sur la place de la mairie. Photo avant

Source : Auteurs

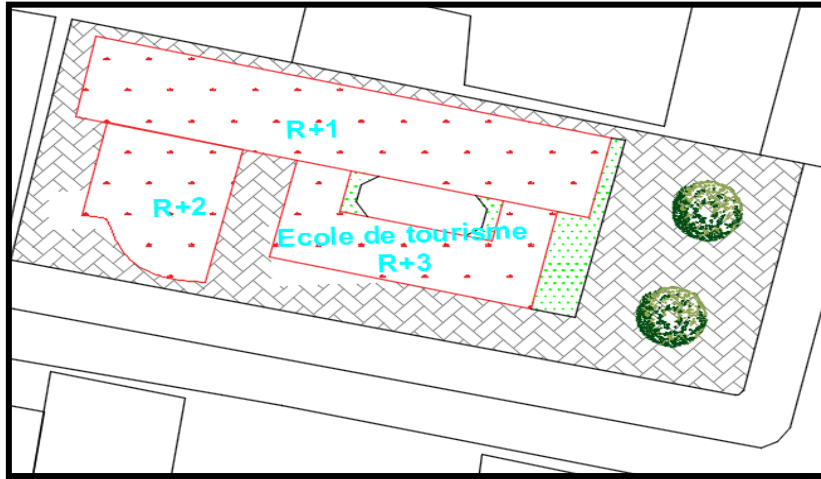


Vue sur la place de la mairie

Source : Auteurs

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE

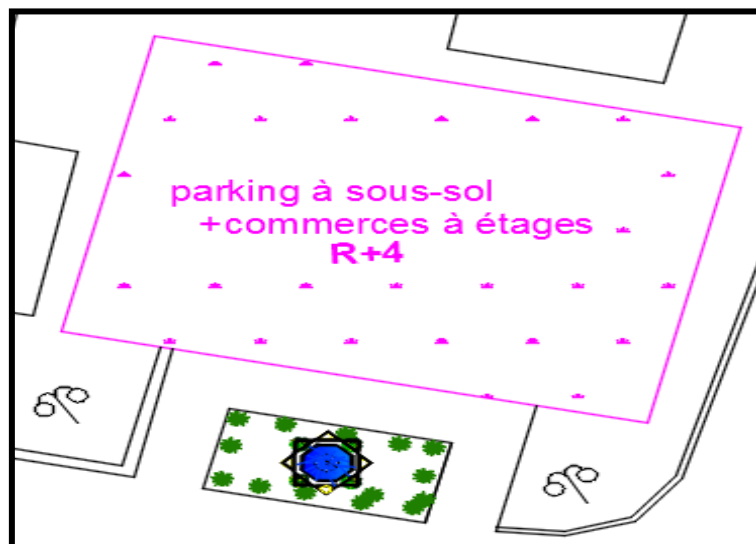
- L'implantation d'une école de tourisme à la Rue Tarek Ibn Ziad pour répondre à la vocation touristique de la ville.



Vue sur le plan de l'école de tourisme.

Source : Auteurs

- Implantation d'un parking au sous-sol avec centre commercial et de loisir aux étages à l'intersection de l'axe Ali Khodja et la Rue Bougera, pour régler le problème d'encombrement à cause de manque d'espace de stationnement.



Vue sur le plan de parking à sous-sol et commerces à étages.

Source : Auteurs

CHAPITRE 03 : PROPOSITION URBAINE



Vue sur l'assiette d'intervention de parking

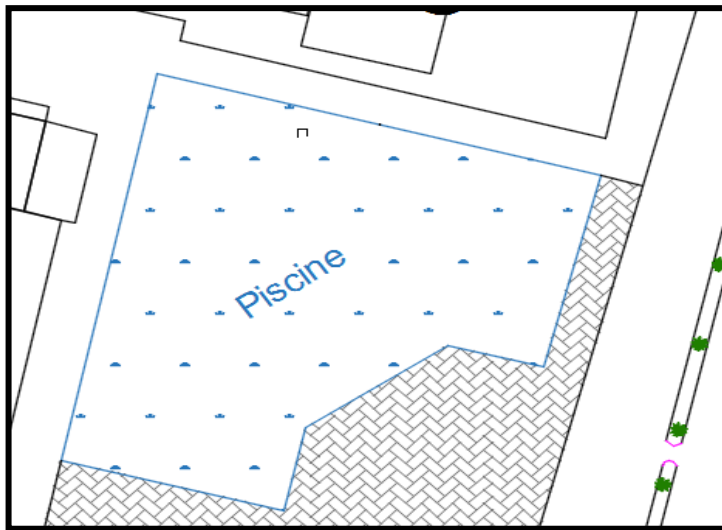
Photo avant. Source : Auteurs



Vue sur le parking

Source : Auteurs

- Créer un pôle de loisir par l'implantation des équipements suivants à la Rue paysagère a coté de la Salle Omni sport :
 1. Une Piscine Semi-olympique.



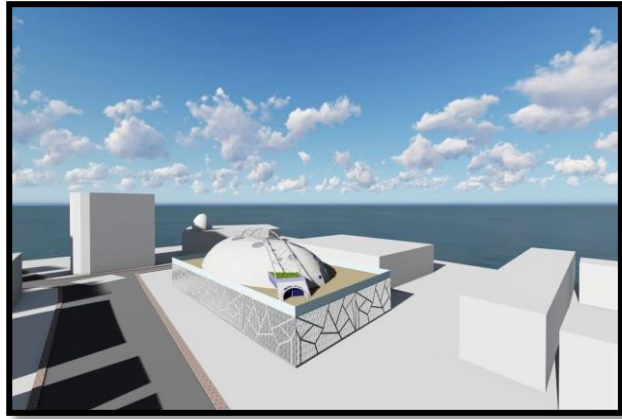
Vue sur le plan de la piscine.

Source : Auteurs



Vue sur le siège de FLN. Photo avant

Source : Auteurs



Vue sur la piscine

Source : Auteurs

2. Placette aménagée par des lacs artificiels et espace de détente et loisirs.

- Aménagement des nœuds.

CHAPITRE 4 :

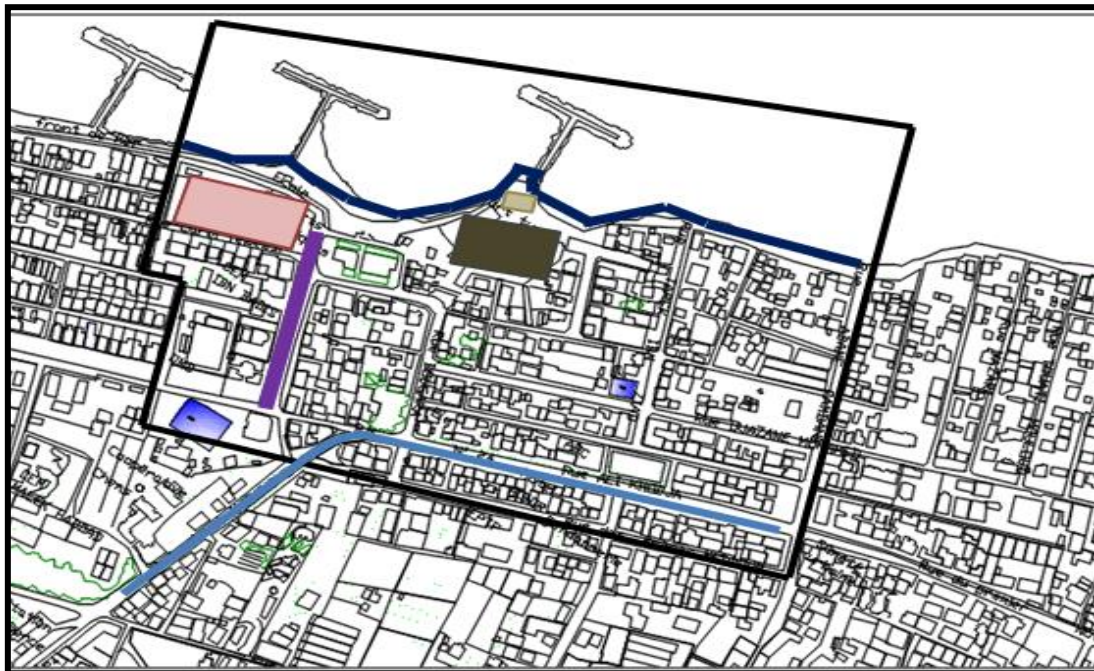
PROJET STRUCTURANT

1. Approche thématique

1.1. Choix de la Parcelle

Le choix de notre assiette d'intervention est fait pour les raisons suivantes:

- ✓ Situation à la rencontre de deux axes principaux (axe front de mer et axe historique) qui va nous permettre de reprendre à notre objectif principal, celui de relier la ville à la mer.
- ✓ Grande importance paysagère et historique (présence du fort turc) ce qui nous aider à remettre la ville dans son contexte historique
- ✓ Proximité de la mer et d'équipement important (institut des arts dramatiques ...)



Situation de la parcelle de projet. Source : Auteurs

Légende:

- Périmètre d'étude
- Axe de front de mer
- Parcours Paysagère
- Axe historique Ali Khoudja
- Fort turc
- École de l'art dramatique
- La parcelle de projet.

1.2. Objectifs et enjeux du projet structurant

Notre projet structurant doit véhiculer l'ensemble des préoccupations de notre proposition urbaine. Il doit répondre aux enjeux suivants :

➤ Sociaux culturelle

- Remettre le périmètre dans son contexte historique.
- Offrir des espaces de rencontre et d'échange et de loisir.
- Mise en avant de la culture locale et Ouvrir la ville au public.

➤ Urbains

- Rompre la rupture existante entre la ville et son littoral.
- Reprendre aux exigences traces dans le PDAU et dans GPU qui sont de faire de la ville de Brojd El Kiffan un pole important de la ville d'Alger.
- Doit jouer un rôle articulateur entre les diffèrent entités de notre périmètre

➤ Architecturaux

- Doit avoir une forme attractive harmonieuse qui doit s'intègres dans le contexte paysager et historique.

➤ Thématique

- Exploiter le potentiel de notre périmètre pour promouvoir le tourisme local et international

1.3. Problématique thématique

Quel projet est le mieux adapté pour reprendre aux objectifs tracé à différents niveaux ?

1.4. Choix de thème

Nous avons opté pour *un complexe d'art et loisir* vue les potentialités qu'offre notre périmètre (paysagère ; équipements a vocation artistique comme l'école de l'art dramatique) mais aussi pour reprendre aux objectifs que nous avons fixé.

1.5. Objectif de thème

L'équipement comporte différentes activités qui ont pour mission la découverte du monde artistique. C'est un lieu de rencontre, de communication, et de loisirs où l'on est sensibilisé à l'importance capitale, de la vie toute entière au milieu artistique.

1.6. Définition du thème du projet structurant

Notre projet urbain "vers un pôle culturel et touristique à Bordj El Kiffan", est articulé autour de ces composantes:

- **Pôle** : Elément central dont le rôle important attire et séduit.
- **Tourisme**
 - « Activité de loisir qui consiste à voyager pour son agrément »
 - « Un ensemble de services et des activités liées à l'organisation des déplacements des touristes »¹

-Selon Larousse; « Le tourisme est défini comme une action de voyager pour son plaisir par curiosité ou par souci de découverte, hors Des résidences habituelles ou qui profite d'un déplacement professionnel pour en tirer un agrément personnel. »²

- **La culture**

La culture est l'ensemble des structures sociales, religieuses, etc. qui caractérisent une société.

Pour l'UNESCO, elle est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social, elle englobe, outre les arts et les lettres, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Notre projet structurant est un *complexe d'art et de loisir*, et pour cela on a défini :

- **Complexe** :
 - Un complexe est un tout qui comprend un certain nombre de parties, en particulier avec des parties interconnectées ou reliées mutuellement.
 - En architecture et urbanisme, un complexe est une configuration à fonctions multiples.

¹ Dictionnaire hachette

² Dictionnaire Larousse

- **L'Art :**

L'art est une activité humaine, le produit de cette activité ou l'idée que l'on s'en fait s'adressant délibérément aux sens, aux émotions, aux intuitions et à l'intellect. On peut dire que l'art est le propre de l'Homme, et que cette activité n'a pas de fonction clairement définie.

En Europe, depuis la fin du XVIII^e siècle, ce terme recouvre principalement les produits dits des « beaux arts » tels que la sculpture, la peinture, l'architecture, les arts graphiques, et aussi la musique, la danse.

- **Loisir :**

Le loisir se définit comme une activité individuelle ou collective de nature variée (culturelle, sportive, touristique, de plein air, etc.) à laquelle une personne se consacre volontairement pendant son temps libre.

1.7. Les fonctions essentielles de projet

Les fonctions de Notre équipement qui est Le complexe d'art et de loisir sont :

1-INITIATION ET CREATION :

Ce sont des espaces de travail permettant d'exprimer les connaissances artistiques, d'une manière pratique et directe pour attirer le public.

2-DISTRACTION ET LOISIR :

C'est des activités d'accompagnement et d'animation, qui attirent le public, créent une ambiance et une convivialité à l'intérieur de l'équipement.

3-DECOUVERTE

La recherche et l'éducation constituent une fonction nécessaire pour la naissance de l'art.

2. Analyse des exemples

2.1. La cite de la musique de PORTZAMPARC

2.1.1. Présentation

La cité de la musique est un établissement public regroupant plusieurs équipements musicaux, construite d'après les plans de l'architecte Christian de Portzamparc.



Vue sur la cité de la musique.

Source : <http://www.citedelamusique.fr>

2.1.2. Situation et délimitation

Au Nord -Est de Paris dans le XIX ème arrondissement plus exactement au sein du Parcurbain de la Villette de B.Tschumi.

Délimitée au sud par l'avenue Jean Jaurès, à l'est par le Boulevard Sérurier, au nord par la grande halle de paris et à l'ouest par la Rue Adolphe Mille.



Plan de masse de la cité de la musique.

Source : <http://www.citedelamusique.fr>

2.1.3. Les objectifs

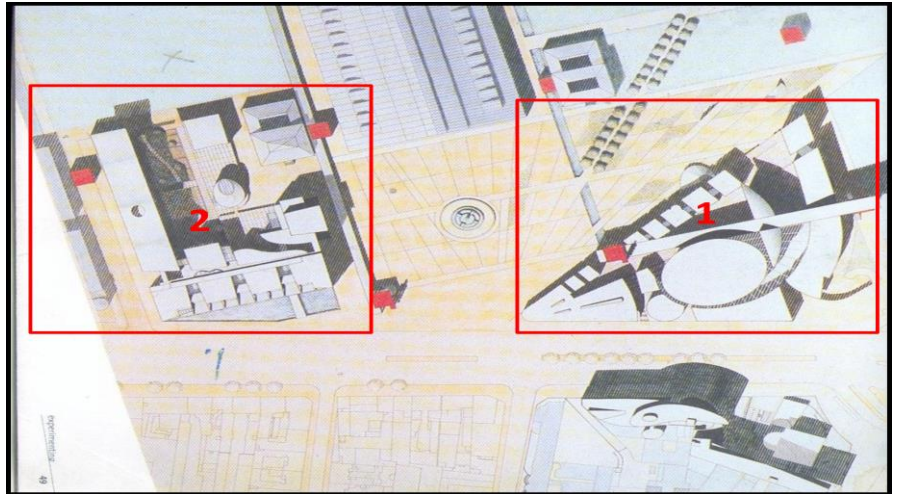
- Répondre a la totalité de l'être humain.
- Assurer l'intimité de la cité.
- Imaginer des espaces dévoué à la musique.
- Éveiller la perception sensorielles gens.
- Découvrir les espaces quand on les parcourt.

2.1.4. Problématique

Comment concevoir une cité de la musique avec sa pluralité tout on l'intégrant au parc de la villette de Bernard Tschumi?

2.1.5. Programme

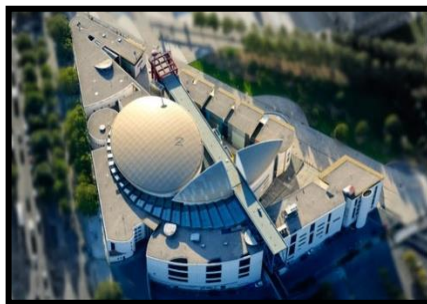
Le cite de la musique Elle se compose de deux ailes Est et Ouest.



Les deux ailes de la cité de la musique

Source : <http://www.citedelamusique.fr>

1- L'aile est: La cite de la musique.



Vue sur l'aile Est de la cité de la musique.

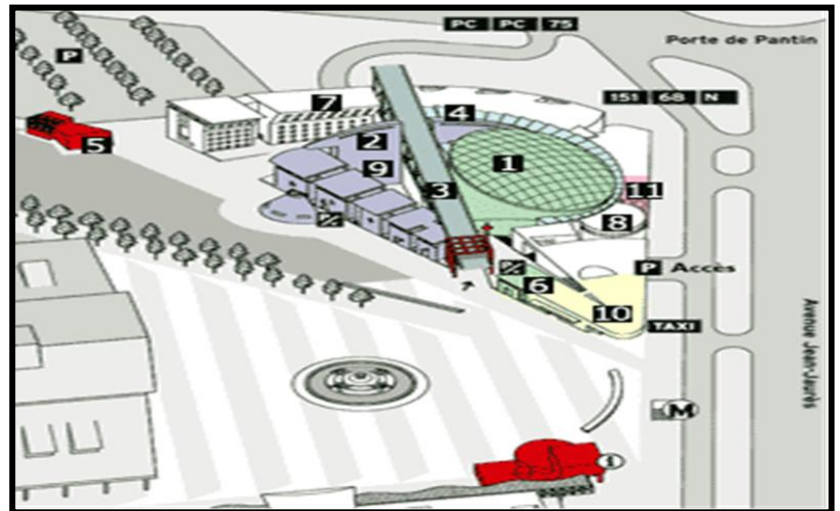
Source : <http://www.citedelamusique.fr>

Plus dynamique et extravertie de forme triangulaire, elle s'organise à partir de la grande salle elle se compose de:

1. Salle des concerts.
2. Musée de la musique.
3. Amphithéâtre.
4. Médiathèque.

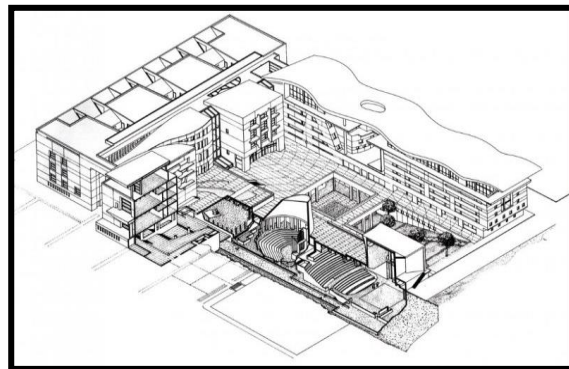
CHAPITRE 04 : PROJET STRUCTURANT

5. Folie musicale.
6. Atelier de gamelan.
7. Salle des colloques.
8. Entrée des artistes.
9. Librairie boutique.
10. Café de la musique.
11. Ensemble inter contemporain.



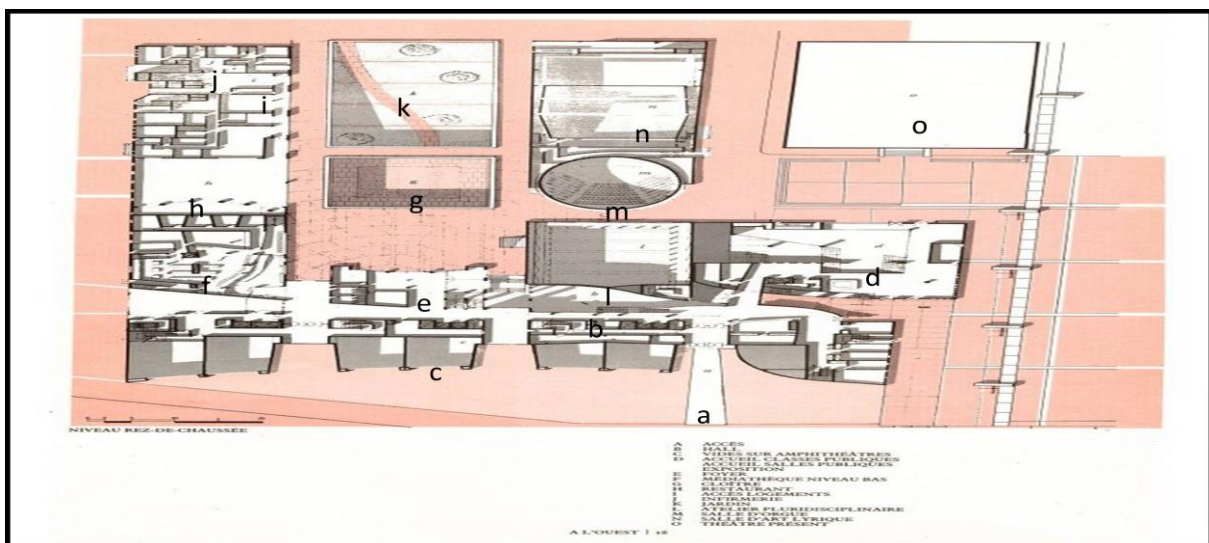
Les espaces de l'aile est de la cité de la musique
Source : <http://www.citedelamusique.fr>.

2-L'aile ouest: Le conservatoire national de la musique.



Vue sur l'aile ouest de la cité de la musique. Source : <http://www.citedelamusique.fr>

Plus calme et introverti de forme carrée, il comporte:



Plan de RDC de l'aile Ouest de la cité de la musique. Source : <http://www.citedelamusique.fr>

CHAPITRE 04 : PROJET STRUCTURANT

Légende : A-accès, b- hall, c-vides sur amphithéâtre, d-expositions accueil salle publique et accueil classe publique, E-foyer, f-médiathèque niveau bas, g-cloître, h-restaurant, i -accès logement, j-infirmerie, k-jardin, l-atelier pluridisciplinaire, m-salle d'orgue, n-salle d'art lyrique, o-théâtre présent.

-les salles de répétition.

-un plateau d'orchestre.

-une salle interdisciplinaire de danse et de musique moderne.

-salles d'enseignement, salles d'examens et de concours, Amphithéâtres.

-salle électroacoustique, studios de travail, auditoriums publics, médiathèque, centre audiovisuel.

-logements pour étudiants.

2.1.6. Les concepts du projet

- Le mouvement: Les formes courbes/ondulées ou organiques mettent en évidence le caractère mouvementé de la musique.



Forme courbée au niveau de la cité de la musique

Source : <http://www.citedelamusique.fr>

- Le rythme: La façade est rythmée par les percées et par la répétition du module (symétrie) mettant en évidence le caractère institutionnel.



Vue sur le rythme des blocs au

niveau de la cité de la musique

Source : <http://www.citedelamusique.fr>

CHAPITRE 04 : PROJET STRUCTURANT

- La transparence: L'éclairage zénithal profère une lumière naturelle à cette circulation en plus des autres percements de façades.



La transparence au niveau de la cité de la musique

Source : <http://www.citedelamusique.fr>

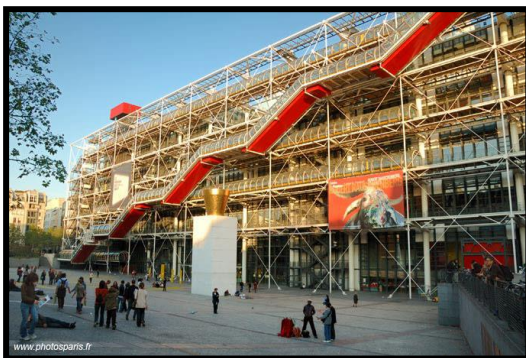
2.1.7. Conclusion

La cite invite a la découverte de la musique, et de ses multiples aspects. C'est un lieu d'enseignement musicale de découverte a écouté et a parcourir telle une partition, s'adressant à toutes les générations : artistes, jeunes, amateurs, et professionnels de la musique, ainsi ce lieu n'expose pas seulement des instruments de musique, il les fait vivre les fait parler PORTZAMPARC n'hésite pas a exprimé cette musicalité par ces formes réinvente son l'architecture et une conception spéciale propre a lui même.

2.2. Le centre national d'art et de culture «GEORGE POMPIDOU »

2.2.1. Présentation générale

C'est un établissement polyculturel situé dans le quartier Beaubourg. Il est conçu par les architectes Renzo Piano et Richard Rogers, ouvert au public en 1977.



Vue sur la façade principale de centre



Plan de situation de centre George Pompidou

Source : <http://www.centrepompidou.fr>

2.2.2. La forme

Le bâtiment est un parallélépipède de 166m de long, de 60m de larg. et de 42m de hauteur, l'édifice peut accueillir jusqu'à à 10000 personnes par jour sur cinq étages de 7500m² chacun.

2.2.3. Les façades

La façade principale affiche un tableau vivant, on pourrait lire, une circulation continue et en diagonale, des escalators qui emportent leurs charges de visiteurs qui font partie du décor, les ascenseurs impriment un mouvement vertical.

Sur la façade de la rue du Renard, les gaines techniques sont habillées de différentes couleurs: bleu pour l'air, vert pour l'eau, jaune pour l'électricité, rouge pour les ascenseurs.



La façade principale



la façade sur la rue du Renard

Source : <http://www.centrepompidou.fr>

2.2.4. Les concepts

- La transparence: La transparence s'exprime de telle façon que le visiteur a l'impression d'être déjà à l'intérieur avant d'avoir franchis la porte d'accès, et de lui permettre de se situer dans l'espace et ne pas se sentir pris au piège dans l'environnement bâtis.
- La flexibilité: Le bâtiment correspond à la triple exigence d'une construction fonctionnelle, flexible et polyvalente, elle est assurée par la mise en disposition de grandes surfaces des planchers.

CHAPITRE 04 : PROJET STRUCTURANT

- L'adaptation à la transformation: Elle résulte de cette flexibilité et permet d'évoluer les cloisonnements selon les besoins en créant un lieu étroit entre les départements et leurs environnement (possibilité d'extension et d'inter communication).
- La hiérarchie des espaces: Elle traduit le souci des concepteurs d'inscrire le centre dans une progression entre l'espace public et l'espace privé.
- La technologie des matériaux: Le matériau utilisé dans tout le bâtiment c'est bien l'acier, protégé contre l'incendie et la corrosion par un remplissage des espaces tubulaires à l'eau traitée.

2.2.5. Le programme

Premier sous-sol: On y trouve labo photo, salle d'informatique, salle polyvalente, salle de conférence, bar foyer, poste de commerce divers, débouchés des tunnels d'accès et de sortie des parkings sous la Piazza.

Deuxième sous-sol: Il correspond au RDC, le centre étant en contre bas de 3.20m par rapport à la rue, comporte une salle d'actualité où le public peut consulter les journaux et périodiques du monde entier ainsi que les livres et les éditions musicales récentes, des expositions de photographie, etc.....

Mezzanine: Deux salles d'exposition, la galerie permanente de la création industrielle, la galerie expérimentale de l'art contemporain.

Premier étage: Service de documentation de la bibliothèque et une galerie d'exposition du musée d'art moderne, Bureaux de l'administration.

Deuxième étage: Service de documentation de la bibliothèque et une galerie d'exposition du musée d'art moderne.

Troisième étage: Bibliothèque et exposition.

Quatrième étage: Exposition d'art moderne.

Cinquième étage: Exposition temporaire, cinémathèque, restaurant et terrasses.

2.2.6. Conclusion

Le projet de Pompidou se trouve au cœur d'une zone d'habitat où il assure les besoins suivants :

- Dégager un lieu de rencontre et la mixité sociale, avec la création d'un lieu de partager, diffusé et échange.
- Considère comme un outil culturel unique
- crée un élément de repéré pour le quartier

D'autre part Pompidou est basé sur :

- La notion d'accueil (la place de pizza).
- La continuité urbaine.

Par l'emploi de verre (la transparence)

- la monumentalité.
- Alignement et le respect des formes simples.

3. Approche programmatique

Ce programme s'appuie sur 3 entités :

1-INITIATION ET CREATION

-Les ateliers artistiques :

Le public intéressé peut suivre des cours d'initiation pour se familiariser aux différents arts.

Plusieurs espaces sont donc proposés :



Atelier de peinture



Atelier de sculpture

- Atelier de dessin.
- Atelier de peinture.
- Atelier de sculpture.
- Salle de musique.
- Salle de danse.

CHAPITRE 04 : PROJET STRUCTURANT

- Laboratoire photo.

-Médiathèque: C'est un service qui offre la consultation des catalogues numérisées, Des ordinateurs sont mis à la disposition des lecteurs pour la consultation des différents CD ROM, et sélections internet.

-Vidéotheque: Elle comporte une collection unique en film, reportages documentaires, films de fiction, d'animation ou d'archives de tous les continents.

-Bibliothèque: Elle a pour objectif de réaliser un lieu de connaissance, sous différents angles et concernant de nombreux domaines artistiques.

-ADMINISTRATION: Une structure centralisée de gestion et de maintenance de l'équipement dont le rôle est de:

- Gérer administrativement l'équipement (décision, exécution, facturation, coordination, organisation des événements).

-Services techniques:

- L'entretien et le stockage.
- Les locaux techniques.

2-DISTRACTION ET LOISIR

Nous retrouvons ces différents espaces:

-Espaces de commerce:

- Des boutiques pour la vente des produits d'artisans, et des articles de production artistique.
- Des librairies pour la vente des livres et des locaux de services.

-Espaces de consommation:

- les restaurants, les foyers,etc.
- Aire de jeux et sports d'attraction (bowling, squash, jeux électroniques.)

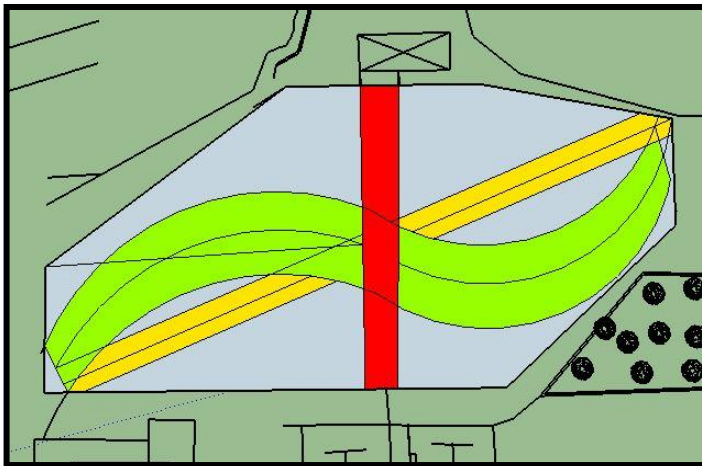
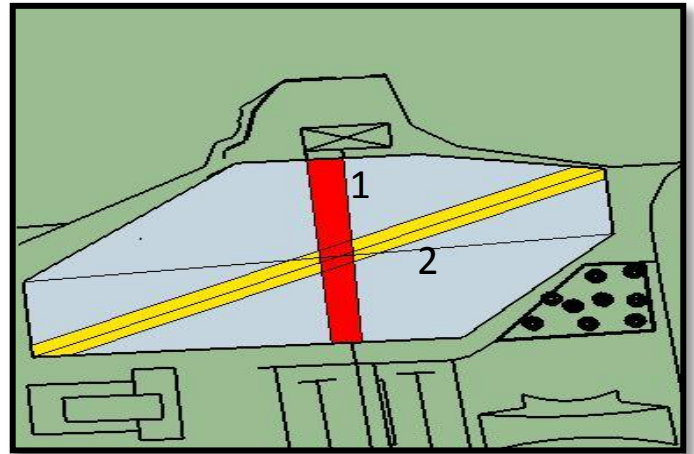
3-DECOUVERTE

-Exposition: elle joue un rôle important d'attirer l'attention du visiteur à l'art.

4. Genèse du projet

Etape 1

Continuité ville-histoire et mer par le prolongement d'un axe urbain vers le fort turc (Axe 1), et continuité ville-mer par la projection de l'axe 2.

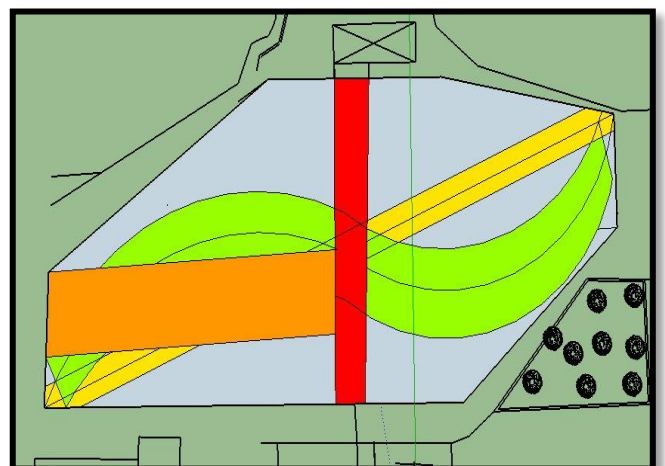


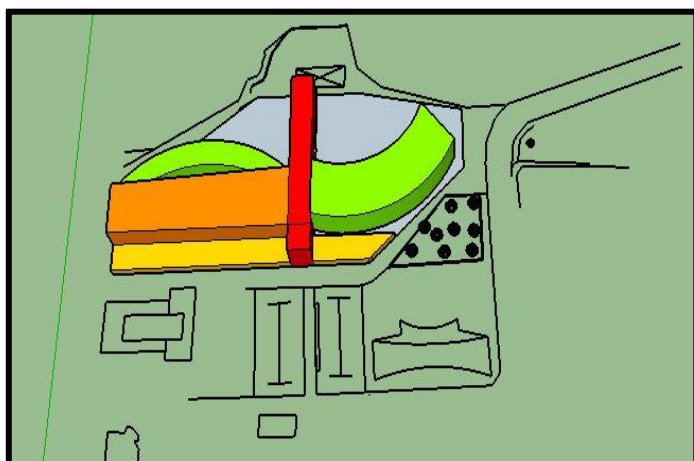
Etape 2

projection d'un axe ondulé en rapport à l'art et au mouvement de la mer

Étape 3

Alignement urbain ; tramer et régulariser une partie du geste artistique qui est proche de l'urbain et projection d'un socle urbain pour une continuité urbaine.





Étape 4

Donner une hauteur et une largeur a nos geste tout on respectant les échelles.

5. Descriptif du projet

Notre projet sera constitué de deux entités majeures articulées entre elles par une troisième entité qui jouera un rôle d'articulation sur le plan fonctionnelle et formel.

La première entité est destinée à l'urbain. Elle est d'une forme régulière alignée à l'urbain et portera des fonctions essentiellement urbaines telles que: vente ; exposition, consommation, loisirs...etc.

La deuxième entité est une "entités artistique" de forme arrondie orientée vers la mer. Elle portera principalement une fonction pédagogique éducative. En effet sur le plans fonctionnel, elle se composera de différents ateliers d'étude et d'apprentissage qui se succéderons sur les différents niveaux.

En ce qui concerne l'entité centrale, elle sera principalement destinée à l'exposition historique vue son aboutissement (fort turc qui seras intègres a nôtres projet comme une entité muséal (musée de l'histoire) et aussi jouera un rôle d'articulation entre l'entité urbaine et pédagogique.

Les plans du premier niveau ; Entité artistique se composera de deux entrées: une entrée publique qui donnera sur un grand espace destinée à l'initiation au différents arts et une entrés privée destinée aux artistes qui donnera sur des salle d'atelier et de création, salle de dance, salle de théâtre en revanche l'entité urbaine auras un seul accès pour le grand public qui donnera sur un hall d'accueil qui orienteras vers une galerie de vente et d'exposition d'art, tableau sculpture qui seras animer par des espaces de vente toujours dans le thème de l'art.

CHAPITRE 04 : PROJET STRUCTURANT

Les plans du deuxième niveau

Entité artistique sera le prolongement du premier niveau (ateliers, bibliothèque salle de conférence).

En ce qui concerne la partie urbaine, on aura principalement des espaces de consommation des terrasses pour profiter des vues et une exposition artistique qui reliera les différents entités

Les plans du troisième niveau, dégageront des espaces sur les deux entités qui seront réservés à l'administration mais aussi un espace musée sur la partie urbaine et des ateliers sur la partie artistique.

Conclusion générale

Dans le cadre de notre expérimentation nous avons voulu apporter un nouveau regard sur le littoral de Bordj El Kiffan qui souffre d'une perte de paysage naturel de rapprocher l'homme à la mer et lui restituer son identité locale.

Notre expérience nous a permis de comprendre que le défi d'aujourd'hui est de dépasser les tensions d'actualité qui opposent intérêts patrimoniaux, sociaux, économique et politique, de concilier sauvegarde du patrimoine et exigences en matière d'urbanisation.

Pour cela une planification stratégique, prudente et participative s'impose. Ses objectifs doivent être définis au préalable et adaptés aux moyens disponibles afin de prévenir et d'éviter d'aboutir aux effets contraires aux objectifs actuels de la ville contemporaine.

Le patrimoine n'a jamais été un obstacle devant la créativité architecturale et urbaine, au contraire, c'est une notion qui évolue et s'adapte aux nouvelles exigences de la société moderne.

Enfin, nous espérons qu'à travers le développement de ce travail avoir pu ouvrir le champ à d'autres interventions, du moins, avoir pu clarifier nos objectifs tout en participant à un débat intellectuel d'actualité qui reste ouvert et passionnant.

Liste bibliographique

Les Ouvrages

1. Charles Bresson. Histoire d'un centre rural algérien « Fort de l'eau ».
2. Dr Khelassi «Construction militaire ottomane de la ville d'Alger », Cavalerie algérienne, France. 1985.
3. J.J.DELUZ. L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique.
4. Construire le Havre du XXIème siècle.
5. Algérie traces d'histoire. Architecture urbanisme et art de la préhistoire à l'Algérie contemporaine. Ecole d'architecture de Grenoble 2003.
6. Merlin Pierre –Maîtrise de la croissance urbaine (que sais-je ?) 1^{ère} édition-PUF-1980.
7. Dictionnaire hachette.
8. Dictionnaire Larousse.

Documentaire

PDAU d'Alger.

PDAU Bordj El Kiffan

POS Bordj El Kiffan

Contactés

1. APC de Bordj El Kiffan.
2. INCT (Institut National de Cartes Topographiques).
3. Service topographique. Département d'Alger (centre des Archives).

Les mémoires de fins études

1. La reconquête de l'image du front de mer de Bordj El Kiffan. Cité de la mer. UMMTO 2013.
2. Cité de la culture a Bordj El Kiffan. EPAU. 2003.

Sites internet

1. Google earth.
2. <http://www.vin-vigne.com>.
3. <http://www.marseille.fr>.
4. <http://www.euromediterranee.fr>.
5. <http://www.stoa-architecture.com>.
6. <http://www.tourisme-marseille.com>.
7. <http://Projets-architecte-urbanisme.fr>.
8. <http://www.citedelamusique.fr>.
9. <http://www.centrepompidou.fr>.
10. <http://www.centrepompidou.fr>.